



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

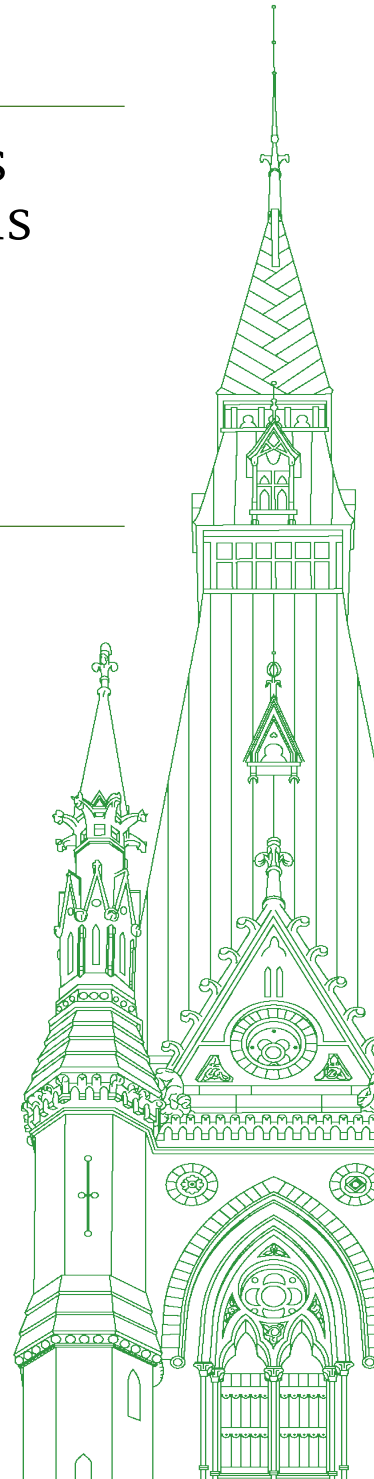
Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 019

Le vendredi 12 juin 2020

Président : M. Tom Lukiwski



Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires

Le vendredi 12 juin 2020

• (1100)

[Traduction]

Le président (M. Tom Lukiwski (Moose Jaw—Lake Centre—Lanigan, PCC)): Je déclare ouverte la 19^e séance du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires.

J'ai quelques questions d'ordre administratif à régler avant de commencer. Sachez tout d'abord que je demanderais de réserver une dizaine de minutes à la fin de la deuxième heure pour examiner les travaux du Comité.

De plus, nous recevons deux témoins au cours de la première et de la deuxième heure. Nous leur avons demandé de présenter des exposés d'un maximum de cinq minutes. J'insisterai sur cette consigne au besoin, car notre horaire est très serré.

En outre, je demanderais aux témoins de continuer d'utiliser la même langue officielle pour l'entièreté de leur exposé et pour répondre aux questions. Si on vous pose une question en français et que vous souhaitez y répondre dans cette langue, faites-le pour toute la réponse. Les changements de langue nous posent certains problèmes techniques; je vous demanderais donc de nous aider et de faciliter le travail des interprètes. Enfin, parlez lentement et intelligiblement pour que les interprètes puissent fournir une interprétation juste à tous les membres du Comité qui participent à cet appel.

Nous effectuerons des tours de question de cinq, de quatre et de deux minutes afin de faciliter les exposés, interventions qui commenceront maintenant avec M. McCauley, qui dispose de cinq minutes.

M. Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC): Je vous remercie, monsieur le président.

Je souhaite la bienvenue à nos témoins. Je suis enchanté de revoir Postes Canada. Avant de commencer à poser mes questions...

Le greffier du Comité (M. Paul Cardegna): Je vous demande pardon, monsieur le président, mais j'ai indiqué aux témoins qu'ils disposaient de cinq minutes chacun pour faire un exposé.

Le président: C'est juste. Je suis désolé. Nous commencerons par l'exposé de Mme Fortin, qui dispose de cinq minutes, après quoi nous entendrons M. Persad, qui fera un exposé de cinq minutes pour Purolator.

Madame Fortin, vous avez la parole.

Mme Manon Fortin (vice-présidente, Intégration des opérations, Société canadienne des postes): Je vous remercie beaucoup.

Je remercie le président et les membres du Comité de m'avoir invitée à me joindre à eux aujourd'hui.

J'aimerais d'abord prendre quelques minutes pour vous parler des mesures que Postes Canada a prises en réaction à la COVID-19.

Nous servons fièrement les Canadiens des quatre coins du pays, dans les centres urbains, les villes rurales, les collectivités éloignées et le Grand Nord. À l'échelle de l'organisation, nous comprenons l'importance du service postal dans la vie quotidienne des Canadiens. Et quand cette vie a rapidement été bouleversée lorsque le pays a commencé à réagir à la COVID-19, nous avons vite compris que nous allions jouer un rôle essentiel pour garder les gens et les entreprises connectés.

Depuis le début, notre priorité absolue a été d'assurer la sécurité de nos employés. Pour cette raison, nous avons rigoureusement suivi les directives de l'Agence de la santé publique du Canada pendant cette période.

Nous avons rapidement et radicalement changé notre façon de travailler, de livrer les envois, d'exploiter nos bureaux de poste et de nettoyer nos installations partout au pays. Laissez-moi vous donner quelques exemples des changements que nous avons apportés en très peu de temps.

Nous avons mis en place des mesures de distanciation physique dans toutes nos installations, même si plusieurs n'ont pas été conçues pour que les employés travaillent à deux mètres de distance. Dans nos établissements et nos postes de facteurs, nous avons apporté des changements à l'horaire du personnel, à l'aménagement des lieux de travail et aux méthodes de travail pour que les employés gardent une distance d'au moins deux mètres entre eux. Dans nos bureaux de poste, nous avons installé des écrans en plastique, ainsi que des affiches et des autocollants sur les portes et les planchers pour rappeler aux clients de respecter la distanciation physique. Pour ce qui est de la livraison des colis, nous avons adopté la politique « Sonner, déposer, quitter » pour que l'interaction avec les clients à la porte ne soit plus nécessaire. Nous avons augmenté la fréquence et la rigueur du nettoyage dans nos installations. Nous avons aussi distribué de l'équipement de protection individuelle et des fournitures de sécurité aux employés dans l'ensemble de notre réseau, tout en insistant sur l'importance d'une bonne hygiène des mains et du respect de la distanciation physique.

Ce ne sont là que quelques exemples des nombreuses mesures que nous avons prises en réponse à la COVID-19 dans nos 21 établissements de traitement du courrier, nos 480 postes de facteurs et nos milliers de bureaux de poste.

Tout au long de cette période, nous avons travaillé en étroite collaboration avec nos syndicats et nos agents négociateurs à l'échelle locale et nationale afin de veiller ensemble à la sécurité des employés. Nous nous sommes rencontrés régulièrement, nous avons échangé des idées et des renseignements et nous avons répondu aux préoccupations potentielles.

Cette approche nous a aidés à surmonter rapidement de nombreux défis alors que nous poursuivons nos activités en ces temps difficiles. En mettant rapidement en place des mesures de sécurité et en les améliorant régulièrement, nous avons pu continuer à servir les Canadiens, qui s'attendent à ce que nous livrions de plus en plus de colis.

Nous avons en effet constaté une augmentation substantielle du nombre de colis en avril, en mai, et maintenant en juin. Nos employés ont livré des volumes record de colis, puisque les Canadiens magasinent davantage en ligne. Si les volumes importants de colis proviennent d'entreprises de toutes tailles, les petites et moyennes entreprises sont nombreuses à se tourner vers la vente en ligne pour continuer de servir leurs clients.

Maintenant, nous livrons régulièrement plus d'un million de colis par jour à l'échelle du pays. Ce sont des volumes que nous observons normalement entre le Cyberlundi et Noël. Nous effectuons aussi des livraisons les fins de semaine partout au pays.

Alors que nous livrons des nombres record de colis, un plus grand nombre encore nous arrive chaque jour pour le traitement. En plus de livrer les fins de semaine, nous avons pris diverses mesures pour gérer la situation tout en suivant les consignes de distanciation physique. Notre réseau est le plus vaste au pays. Permettez-moi ici de mettre nos efforts en lumière en vous donnant l'exemple de ce que nous faisons à l'échelle de Montréal.

Nous traitons les envois 24 heures sur 24, sept jours sur sept, nous offrons à nos employés de faire des heures supplémentaires de façon volontaire et nous faisons appel à nos employés temporaires formés. En moyenne, nos employés ont fait environ 15 000 heures supplémentaires volontaires chaque semaine. Nous embauchons également de nouveaux employés temporaires et permanents pour stabiliser la situation et pour couvrir tous les quarts de travail avec l'équipement disponible.

Nous poursuivons également notre travail pour simplifier nos procédés de tri et nous collaborons avec nos clients pour utiliser notre réseau plus efficacement. En mai et durant la première semaine de juin, cela nous a permis de traiter plus du double des volumes de colis que nous recevons normalement à cette période de l'année.

Nous comptons poursuivre nos efforts pour améliorer la situation. Je tiens toutefois à dire devant le Comité que nous sommes extrêmement fiers du travail effectué par nos employés partout au pays dans ces circonstances très difficiles et que nous n'allégerons pas les mesures que nous avons prises pour faire passer la sécurité des employés en premier.

À Postes Canada, nous sommes fiers de servir tous les Canadiens. Même si les réalités actuelles nous mettent à l'épreuve, nous sommes les seuls habilités à desservir les 16,5 millions d'adresses dans ce vaste pays. Cela explique en grande partie pourquoi nous voyons passer la majorité des achats que les Canadiens effectuent en ligne. Cela signifie aussi que nous ne faisons pas que livrer des articles achetés en ligne dans les régions urbaines. Postes Canada travaille aussi à livrer des fournitures essentielles aux collectivités partout au pays, dont celles du Grand Nord.

Au début d'avril, nous avons répondu à l'appel avec enthousiasme lorsqu'on nous a demandé de contribuer, avec Purolator, à la distribution d'équipement de protection individuelle aux organismes de santé provinciaux et territoriaux. Nos employés font par-

tie des collectivités qu'ils servent et ils savent à quel point cet équipement est nécessaire. À Postes Canada, nous mettons l'accent sur la sécurité de notre personnel afin que tous les Canadiens puissent continuer de compter sur leur service postal.

● (1105)

Je vous remercie. Je serai heureuse de poursuivre la discussion avec vous.

Le président: Je vous remercie beaucoup.

Nous entendrons maintenant M. Persad pour cinq minutes.

M. Ryan Persad (directeur, Services de la chaîne d'approvisionnement mondiale, Purolator): Bonjour. Je remercie le président et le Comité d'avoir invité Purolator à se joindre à eux aujourd'hui.

Je m'appelle Ryan Persad et je suis directeur des Services de la chaîne d'approvisionnement mondiale. Je suis enchanté de traiter du rôle que joue Purolator dans la livraison d'équipement de protection individuelle, ou EPI, aux autorités sanitaires de toutes les régions du pays.

Je commencerai par vous fournir brièvement des informations de base sur Purolator, la plus importante entreprise de livraison express du Canada. Nous célébrons cette année le 60^e anniversaire de cette formidable entreprise canadienne. Notre réseau compte plus de 170 installations de traitement et 110 centres de détail. Nous employons plus de 12 000 Canadiens qui travaillent fort dans toutes les régions du pays. Notre flotte comprend près de 5 500 véhicules. Je suis fier de dire que Purolator dispose d'une des flottes les plus vertes au Canada, laquelle comprend un nombre important et croissant de véhicules électriques et hybrides.

Au cours des derniers mois, Purolator a fièrement accompli sa mission consistant à rendre le Canada plus fort en offrant des services de livraison essentiels aux Canadiens des diverses régions du pays. Outre les expéditions pour les services de soins de santé essentiels, l'industrie et le gouvernement, les livraisons directes à domicile ont augmenté substantiellement au cours des derniers mois. Je suis fier de dire que Purolator a livré plus de 10 millions de colis à des particuliers et à des familles, leur permettant ainsi de rester en sécurité à la maison pendant la pandémie de la COVID-19.

Nous l'avons fait en faisant de la sécurité notre priorité absolue. Notre effectif de plus de 12 000 employés était aux premières lignes, livrant quotidiennement des fournitures essentielles, et permettant à l'économie et aux chaînes d'approvisionnement essentielles de continuer de fonctionner. Nous avons collaboré étroitement avec des organismes de santé publique et des experts internationaux de la santé au travail pour appliquer des protocoles de sécurité afin d'assurer la protection de nos employés et de nos clients. Nous avons mis en place des pratiques perfectionnées de désinfection et accru la fréquence du nettoyage dans nos installations. Nous effectuons des livraisons sans contact dans nos centres de détail et nos réseaux de livraison.

Dans le cadre de mes fonctions, j'ai comme responsabilité de travailler avec de grandes organisations et de créer des services de chaîne d'approvisionnement afin de livrer des colis en partance, à destination et à l'intérieur du Canada. Le réseau et les services de Purolator sont conçus dans un esprit de sécurité, de rapidité et de fiabilité. Nous avons une grande capacité de livrer des envois en tous genres, qu'il s'agisse de camions entiers de fret ou de documents et de colis. À cela s'ajoutent nos capacités d'entreposage, de logistique et de courtage en douanes qui permettent à nos milliers de clients du monde de faire des affaires au Canada.

Nous sommes fiers de collaborer avec nos partenaires qui participent à la livraison de l'EPI dont les autorités sanitaires du pays ont grand besoin. À ce jour, nous avons livré plus de 33 000 boîtes d'équipement, dont des masques, des gants et des blouses livrés aux autorités régionales de chaque province, à 14 endroits en tout.

Alors que les provinces et les territoires commencent à relancer leur économie, nous continuerons de faire passer la sécurité en premier pour les Canadiens et nos employés, et à faire tout ce que nous pouvons pour servir les millions de particuliers et d'entreprises du Canada qui se fient à nous pour livrer les envois promis en cette période sans précédent.

Je répondrai avec plaisir aux questions que vous pourriez avoir au sujet du rôle que joue Purolator dans la livraison d'EPI aux autorités sanitaires régionales.

Je vous remercie.

• (1110)

Le président: Je vous remercie beaucoup.

Nous allons maintenant effectuer notre premier tour de questions de cinq minutes.

Nous commencerons par M. McCauley.

M. Kelly McCauley: Je vous remercie, monsieur le président.

Je remercie nos témoins de comparaître aujourd'hui pour nous fournir de l'information.

Avant de poser mes questions, je voudrais commencer par féliciter certains employés de Postes Canada. Nous avons célébré récemment le 100^e anniversaire d'un ancien combattant de la Seconde Guerre mondiale à Edmonton-Ouest. Il s'agit de Leslie McLean, un héros local qui a participé à la bataille de l'Atlantique. Donald Cooper, un employé de Postes Canada qui nous a grandement aidés à propos de nos problèmes de boîtes postales, est venu jusqu'à nous pour nous aider à souligner cet anniversaire. Doug Ettinger, président de Postes Canada, nous a remis un souvenir commémoratif spécial pour M. McLean, qui a travaillé pendant 35 ans pour Postes Canada après son service militaire. Je tenais à remercier brièvement Postes Canada de ces attentions.

Madame Fortin, j'ai entendu dire que les mesures de sécurité et de distanciation physique prises dans vos installations causent divers retards de service. Pouvez-vous m'aider à comprendre ce qu'il se passe? Qu'est-ce qui entraîne précisément ces retards?

Mme Manon Fortin: Je vous remercie de vos commentaires sur nos employés. Je connais Donald Cooper, ayant travaillé dans la région des Prairies dans le passé. C'est un excellent employé, et je suis ravie qu'il ait pu vous aider dans le cadre de votre activité.

Depuis le début, notre priorité absolue consiste à assurer la sécurité de nos employés et des communautés qu'ils servent. En très peu

de temps, nous avons dû apporter plusieurs changements dans nos installations du pays, travaillant évidemment en étroite collaboration avec nos syndicats et nos employés pour agir en conformité avec les directives en matière de santé publique.

Alors que nous mettons ces mesures en place, nous avons commencé à recevoir des volumes s'apparentant à ceux de Noël. Les mesures que nous avons prises sont nécessaires. Nous avons notamment modifié l'aménagement des lieux de travail dans toutes nos installations, lesquelles n'avaient pas été construites pour permettre aux gens de se tenir à deux mètres les uns des autres. Nous avons dû modifier nos espaces et nos pratiques de travail, et réduire le nombre d'employés qui travaillent dans plusieurs centres de travail afin de respecter la distance de deux mètres. Tous ces changements ont fait en sorte que notre capacité de traitement est moins élevée qu'elle le serait habituellement à Noël, une période où nous avons l'avantage de pouvoir planifier et de ne pas avoir de mesures de distanciation physique en place.

Avec l'effectif en place au cours de la pandémie de la COVID, nos employés traitent des quantités record dignes des volumes enregistrés à Noël, mais il faut s'attendre à des retards alors que nous mettons et maintenons en place des mesures de sécurité. Nous avons suspendu les garanties normales de livraison de colis, car nous voulions mettre l'accent sur la sécurité. Nous avons été très transparents avec la clientèle, publiant de l'information sur les retards sur notre site Web et sur les médias sociaux, et en avisant les clients qui envoient des colis aux consommateurs, c'est-à-dire aux citoyens canadiens. Nous avons indiqué aux Canadiens qu'ils devaient s'attendre à des retards dans un avenir prévisible.

Nous avons effectué des livraisons chaque fin de semaine depuis de 12 mars. Nous ne sommes pas structurés à cette fin, mais nos employés ont répondu à l'appel. Des centaines d'employés se sont présentés au travail pour effectuer des livraisons chaque fin de semaine. Nous fonctionnons 24 heures par jour, 7 jours par semaine. Ce n'est habituellement pas ce que nous faisons en avril, en mai et en juin. Nous avons appelé nos 10 000 employés temporaires en renfort. Les employés qui nous aident les fins de semaine ont déclaré plus de 600 000 heures supplémentaires dans l'ensemble de nos installations.

Nous créons actuellement des postes à temps plein dans certaines installations de grande taille pour nous aider à traiter les volumes, mais nous avons essentiellement livré des volumes dignes de ceux de Noël avec une capacité réduite pour toutes les bonnes raisons, pour veiller à ce que les mesures de sécurité adéquates soient en place dans nos installations.

• (1115)

M. Kelly McCauley: Excellent. Je vous remercie.

Si vous embauchez tant d'employés temporaires, vous devriez peut-être appeler notre ancien combattant, Leslie McLean. Il est centenaire, mais il a travaillé 35 ans pour Postes Canada. Il est en grande forme et vous serait probablement utile.

Avec un imposant effectif de 68 000 employés, comment avez-vous pu vous procurer de l'EPI et le distribuer aux employés?

Mme Manon Fortin: Comme je l'ai indiqué, au début de la pandémie, nous avons très rapidement dû déterminer comment nous assurerions en priorité la sécurité de nos employés et des gens qu'ils servent. Nous avons travaillé avec nos syndicats et la santé publique pour savoir quels processus instaurer et quel équipement fournir à nos employés.

Nous avons fourni du désinfectant, des lingettes et des gants aux bureaux de poste du pays, et installé des écrans transparents dans nos 3 700 bureaux de poste traditionnels, comme on en voit maintenant dans bien des commerces de détail. Nous avons distribué des couvre-visages à tous les employés de notre organisation qui traitent avec la clientèle ou...

Le président: Le temps est malheureusement entièrement écoulé, madame Fortin. Si vous voulez fournir de l'information supplémentaire pour répondre à la question, je vous demanderais de le faire le plus rapidement possible par écrit et de transmettre le tout à notre greffier. Nous avons quelques contraintes de temps ici.

Mme Manon Fortin: Je vous remercie.

Le président: La parole est à vous, monsieur Jowhari. Vous avez cinq minutes.

Allez-y, s'il vous plaît.

• (1120)

M. Majid Jowhari (Richmond Hill, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins.

Je tiens à souligner, moi aussi, l'excellent travail accompli par le service postal, qui veille à ce que nous recevions non seulement les biens, mais aussi les services dont nous avons besoin.

Prenons un peu de recul. Madame Fortin, monsieur Persad, pouvez-vous nous donner un aperçu, très rapidement, du processus employé pour la distribution de l'EPI? Je comprends que nous recherchons des fournisseurs et que SPAC s'occupe de l'approvisionnement, mais une fois l'approvisionnement assuré et les fournisseurs trouvés, quelles étapes suivons-nous, très brièvement, pour acheminer le produit du point d'origine au centre régional de santé?

Mme Manon Fortin: Je vous remercie pour vos compliments à l'égard du travail que nos employés accomplissent quotidiennement pour servir la population canadienne.

Je vais tenter de répondre à votre question en expliquant brièvement les rôles joués par chacun dans la distribution initiale et urgente de l'équipement de protection individuelle.

Chaque organisme avait son rôle à jouer. SPAC a fait appel à Amazon pour qu'elle lui fournisse la plateforme nécessaire pour passer les commandes, pour assurer le suivi des commandes et de l'inventaire, ainsi que pour signaler qu'une commande devait être envoyée. Nous ne pouvions pas le faire nous-mêmes, car nous ne sommes pas un centre de traitement des commandes, nous sommes une société de traitement des envois, de transport et de livraison. C'était donc le rôle d'Amazon.

De son côté, Purolator — M. Persad pourrait sûrement en dire plus à ce sujet — fournit le transport vers l'entrepôt de Maritime-Ontario, où elle attend les instructions pour l'expédition. Elle s'occupe également de la livraison du dernier kilomètre aux 14 organismes de santé du pays.

Postes Canada s'occupe aussi de la livraison du dernier kilomètre dans certains cas.

Maritime-Ontario, qui est un des fournisseurs de Postes Canada, nous a offert une solution d'urgence pour l'entreposage des produits et...

M. Majid Jowhari: Très bien, merci.

Je vais vous poser des questions pointues.

Mme Manon Fortin: D'accord.

M. Majid Jowhari: Qui gère l'expédition au point d'origine si le client est à l'étranger?

Mme Manon Fortin: Le gouvernement.

M. Majid Jowhari: Qui est responsable du dédouanement?

Mme Manon Fortin: L'armée, le gouvernement et le transporteur aérien avec lequel le gouvernement a passé un contrat pour l'acheminement des produits.

M. Majid Jowhari: Une fois que les produits sont dédouanés, où sont-ils entreposés?

Mme Manon Fortin: Dans la majorité des cas, Purolator ramasse les produits, les entrepose et nous les livre à un entrepôt de Maritime-Ontario pour...

M. Majid Jowhari: Ils sont donc entreposés dans les installations soit de Postes Canada, soit de Purolator, c'est bien cela?

Mme Manon Fortin: Oui.

M. Majid Jowhari: D'accord. Postes Canada s'occupe donc principalement de l'entreposage et de la livraison du dernier kilomètre.

Mme Manon Fortin: Exactement.

M. Majid Jowhari: Purolator s'occupe des mêmes tâches: le transport et la livraison du dernier kilomètre.

Mme Manon Fortin: Exactement.

M. Majid Jowhari: Si j'ai bien compris, vous avez fait appel à Amazon. C'est le sujet que je veux aborder.

Amazon sert plutôt de système de soutien logistique à l'arrière-plan; elle gère la distribution et elle définit la destination des produits.

Mme Manon Fortin: Ce n'est pas nous qui avons fait appel à Amazon; la décision est venue de SPAC. Il s'agit d'un système, d'un logiciel utilisé par SPAC pour passer les commandes et en faire le suivi...

M. Majid Jowhari: Elle s'occupe donc du traitement et probablement aussi de la distribution des commandes.

Mme Manon Fortin: Oui.

M. Majid Jowhari: Lequel de ces systèmes ou de ces organismes établit la liste des priorités quant à la destination des produits?

Mme Manon Fortin: SPAC.

M. Majid Jowhari: SPAC établit la liste des priorités quant à la destination des produits et se charge de l'exécution.

Mme Manon Fortin: Oui.

M. Majid Jowhari: Quel changement avez-vous constaté dans le volume? Comment décririez-vous la relation de travail entre les trois organismes?

Il me reste seulement 30 secondes.

Mme Manon Fortin: La relation de travail est excellente. Nous recevons aussi le soutien de l'armée sur le terrain. L'organisation s'est faite très rapidement, et depuis le début, nous travaillons en collaboration pour régler les problèmes. Je dirais donc que la relation de travail est remarquable, en fait.

Le président: Merci beaucoup.

Je donne maintenant la parole à Mme Vignola.

[Français]

Vous disposez de cinq minutes.

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ): Bonjour.

Ma première question s'adresse à vous, madame Fortin. Vous dites avoir récupéré 10 000 employés temporaires. Je vous en remercie, car l'une de mes préoccupations était de savoir si, durant la crise, ces employés avaient été renvoyés. Vous dites que vous les avez rappelés et que vous avez maintenant 60 000 employés. Je suis contente d'apprendre qu'ils sont protégés aussi.

Le volume de colis que vous traitez est plus important, mais le type de colis est-il différent de ce qu'il y a d'habitude?

• (1125)

Mme Manon Fortin: C'est une très bonne question, car il y a effectivement eu un changement dans le genre de colis que nous traitons.

En temps normal, nous traitons et livrons de 700 000 à 800 000 articles par jour. Or, en ce moment, nous traitons et livrons entre 1,5 million et 2 millions d'articles par jour.

Habituellement, 60 % des articles sont de petits colis, par exemple, un chandail commandé chez Simons. Les 40 % restants sont de plus gros colis, comme un ordinateur Apple, qui ne rentrent pas dans un sac de facteur. Cependant, nous avons constaté de gros changements dans le type de colis.

En effet, à l'heure actuelle, puisque les gens n'ont que l'option de commander en ligne, ils commandent plus d'articles d'un même fournisseur. Nous avons donc vu la grosseur des colis augmenter. Il y en a moins de petits, plus de gros, et beaucoup plus de colis surdimensionnés, comme un canot. Or nous ne sommes pas équipés pour cela. Nos opérations sont conçues pour traiter beaucoup de petits colis, 40 % de colis ordinaires, et peut-être 1 % de colis surdimensionnés.

Mme Julie Vignola: Si je comprends bien, les colis sont analysés par balayage pour y détecter des choses qui ne sont pas admises au Canada. Est-ce que les colis surdimensionnés compliquent cette analyse et allongent les délais?

Mme Manon Fortin: La majorité des colis surdimensionnés arrivent du Canada, d'Ottawa, en fait, où se trouve l'un de nos principaux clients. Le contenu de ces colis n'est pas analysé. Par contre, la taille des articles est analysée pour déterminer si nos employés sont capables de manipuler les colis de façon sécuritaire.

Pour ce qui arrive de l'international, comme vous le savez, nous avons trois bureaux de traitement dans lesquels travaillent des équipes des douanes qui vérifient tous les articles qui entrent au pays.

[Traduction]

Le président: Madame Fortin, excusez-moi de vous interrompre. Les interprètes vous demanderaient de tenir le fil plutôt que le microphone même.

[Français]

Mme Manon Fortin: Veuillez m'excuser.

Mme Julie Vignola: Il y a quelques années, Postes Canada a dû fermer certains de ses centres de traitement, notamment celui de Québec. Cela fait que, pour des régions plus éloignées, comme le

Nord-du-Québec, la Côte-Nord ou les Îles-de-la-Madeleine, les colis doivent désormais transiter par des endroits éloignés, comme Montréal, avant d'être acheminés à destination.

Dans une situation comme celle que l'on vit maintenant, le fait d'avoir des centres de traitement plus rapprochés aurait-il amélioré notablement la rapidité de traitement?

[Traduction]

Le président: Veuillez donner une réponse très courte.

[Français]

Mme Manon Fortin: C'est une bonne question, je vous en remercie. Nous avons un centre de traitement à Québec. Dans la situation actuelle et vu le volume de colis que nous traitons, je pense qu'il nous aurait été difficile de mieux faire.

• (1130)

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

[Français]

Mme Julie Vignola: Même avec des centres supplémentaires, aurait-il été difficile de faire mieux?

Mme Manon Fortin: Oui.

[Traduction]

Le président: Nous passons maintenant à M. Green. Vous disposez de cinq minutes.

M. Matthew Green (Hamilton-Centre, NPD): Je vous remercie, monsieur le président.

Je me sens tenu de commencer par dire que je suis très déçu qu'Amazon n'ait pas trouvé le temps de participer à notre séance.

Nous savons qu'il y a de la consternation par rapport au contrat, à la manière dont il a été communiqué et dont il a évolué, ainsi qu'aux réponses incomplètes que nous avons reçues lors de séances précédentes du Comité.

Je dois vous dire que durant la pandémie, j'ai eu l'occasion de jeter un coup d'œil au Règlement. Franchement, les paragraphes 113(5) et 113(6) me rappellent que les comités permanents ont le pouvoir de convoquer des personnes, et les dispositions applicables de l'article 108 ne prévoient aucune restriction.

Je vous le dis parce que maintenant que l'été est à nos portes, je suis d'avis que nous aurions dû fortement encourager les représentants d'Amazon à trouver le temps de se joindre à nous. Je suis très déçu, voire un peu fâché, qu'ils ne l'aient pas fait, étant donné la relation qui existe entre Amazon et le gouvernement actuel.

Mes premières questions s'adressent à Postes Canada.

Le président: Monsieur Green, je suis désolé de vous interrompre; mon intervention ne comptera pas dans votre temps de parole. Les interprètes viennent de m'informer qu'ils vous entendent mal. Le volume est très bas. Pouvez-vous parler un peu plus fort ou plus près de votre microphone, s'il vous plaît?

M. Matthew Green: Avec plaisir. J'ajouterais, cependant, que cela semble varier d'une personne à l'autre. J'ai assisté à une séance d'information technique, je me suis connecté 15 minutes à l'avance et j'ai un microphone de grande qualité.

Je vais parler plus fort, mais je ne veux pas que la représentante de Postes Canada pense que je crie après elle; c'est à Amazon que j'en veux.

Je précise, pour Postes Canada, que si vous avez l'impression que je suis en train de crier, ce n'est pas contre vous; c'est Amazon qui m'a contrarié, et l'on m'a dit que vous ne m'entendiez pas.

Est-ce que c'est mieux comme cela, monsieur Lukiwski?

Le président: C'est mieux pour moi, mais je me soucie des interprètes. S'ils communiquent avec moi à nouveau, je vous le dirai. Continuez, s'il vous plaît.

M. Matthew Green: J'ajouterai aussi que leur travail est exigeant et très exigeant. Je tiens à le souligner.

Le 24 avril 2020, la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement a dit au Comité qu'Amazon Canada avait été sélectionnée pour la distribution des fournitures médicales parce qu'elle avait répondu à l'appel à l'action de SPAC. En répondant à une question d'un membre du Comité, elle a expliqué que le gouvernement fédéral avait sélectionné Amazon Canada parce que, contrairement à Postes Canada, elle a une plateforme en ligne que les provinces et les territoires peuvent utiliser pour passer des commandes d'équipement et de fournitures médicales.

Il y a quelques minutes, M. Jowhari a donné à entendre que Postes Canada avait fait appel à Amazon. Nous savons que ce n'est pas le cas.

Est-ce que Postes Canada et Purolator ont répondu à cet appel à l'action indépendamment d'Amazon?

Mme Manon Fortin: C'est une bonne question.

Ce n'était pas indépendamment d'Amazon. Dès le départ...

Le président: Chers collègues, une fois encore, je suis désolé de cette interruption. Je vais devoir suspendre la séance pendant quelques instants.

Monsieur Green, je ne sais pas pourquoi et je ne pense pas que ce soit de votre faute, mais les interprètes n'entendent pas.

M. Matthew Green: Savez-vous quelle pourrait être la source du problème? Car j'ai eu des problèmes avec l'interprétation, et je passe au son du parquet. L'interprétation sur le canal anglais met parfois tout en sourdine.

Et là? Est-ce qu'ils entendent mieux?

Le greffier: Monsieur le président, désolé de vous interrompre.

Monsieur Green, ils me disent que non, malheureusement.

Monsieur le président, puis-je suggérer que nous passions au prochain intervenant, l'un de nos techniciens peut appeler M. Green, et vous pourrez lui redonner son temps de parole après? Est-ce que ce serait acceptable?

Le président: Oui, cela me convient.

Monsieur Green, si cela vous convient, voyons si l'on peut régler les difficultés techniques. Vous ne serez pas laissé de côté. Nous vous reviendrons pour vous redonner tout votre temps de parole. Qu'en pensez-vous?

M. Matthew Green: Oui, cela me convient.

M. Majid Jowhari: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Je voudrais juste préciser que, dans mon intervention, je n'ai donné aucune indication du fait que Postes Canada aurait fait appel

à Purolator. Étant donné que les trois entités travaillent ensemble, je voulais simplement comprendre la nature de la collaboration, c'est tout.

Le président: Il ne s'agit pas d'un véritable rappel au Règlement, mais merci d'avoir apporté cette précision.

Nous procéderons à une série de questions de quatre minutes et reviendrons à M. Green dès que possible.

M. Matthew Green: À titre de rappel au Règlement, j'ai changé mon casque d'écoute. Étant donné que je suis le quatrième intervenant, je ne veux pas me retrouver les mains vides. Je veux être sûr d'avoir le temps de poser mes questions.

Le président: Certainement.

Est-ce que les interprètes entendent mieux M. Green à présent?

Le greffier: Monsieur le président, maintenant j'entends l'interprétation.

Monsieur Green, pouvez-vous continuer de porter votre casque d'écoute? Les interprètes nous disent que le son est meilleur. Merci.

● (1135)

M. Matthew Green: Le 24 avril 2020, la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement a dit au Comité qu'Amazon Canada avait été sélectionnée. Vous avez entendu le préambule. Est-ce que Postes Canada et Purolator ont répondu à cet appel à l'action indépendamment d'Amazon?

Mme Manon Fortin: Non, ce n'est pas le cas. L'appel est venu au même moment. Nous sommes allés tous ensemble aux séances de travail et avons travaillé de concert pour fournir une solution au gouvernement.

Je devrais préciser la nature de nos relations dans cet arrangement. Nous fournissons déjà des services à Amazon pour la distribution des paquets, ainsi la livraison du dernier kilomètre que nous effectuons au nom du gouvernement pour cet équipement de protection individuelle est régie par le système d'Amazon. Par conséquent, nous facturons Amazon pour les services. Cependant, la conception de la solution a été réalisée de A à Z par les trois parties.

M. Matthew Green: Avez-vous les capacités pour fournir ces services en l'absence d'Amazon?

Mme Manon Fortin: Non. L'une des exigences de l'ASPC au début du processus était de pouvoir distribuer non à 14 organismes de santé, mais à 3 400 — je pense qu'il s'agit d'environ 3 400 — hôpitaux et organismes de santé de tout genre et de pouvoir aussi passer ces commandes par l'intermédiaire d'un système. Nous avons d'excellents systèmes pour accepter les boîtes, et Purolator pour accepter les palettes, mais nous n'avons pas de système nous permettant de gérer des commandes pour 3 400 adresses. Amazon en possède un.

M. Matthew Green: Pour mieux comprendre la nature de cette relation de partenariat public-privé, le 24 avril 2020, le sous-ministre de Services publics et Approvisionnement a dit au Comité qu'Amazon Canada, Postes Canada et Purolator offraient ces services « sans but lucratif pour les premiers mois, et nous verrons par la suite ».

Quelle est la nature de ces accords à but lucratif, et sont-ils désormais en vigueur? À quoi ressemblent-ils?

Mme Manon Fortin: Je ne peux rien vous dire à propos de ces accords. Comme je l'ai dit, nous fournissons les services par Amazon. Je ne suis pas au courant de l'accord qu'Amazon a signé avec l'ASPC, je suis désolée.

M. Matthew Green: Cependant, vous êtes un organisme d'État.

Mme Manon Fortin: Oui.

M. Matthew Green: Pouvez-vous nous dire si vous avez un accord à but lucratif avec Amazon dans le cadre de la réponse à la COVID?

Mme Manon Fortin: Nous facturons les taux que nous facturons normalement pour les expéditions d'Amazon.

M. Matthew Green: Est-ce que cela a toujours été le cas?

Mme Manon Fortin: Depuis le début de cet arrangement? Oui.

M. Matthew Green: Comment se fait-il alors que quelqu'un du ministère puisse suggérer que c'était à but non lucratif pendant les premiers mois? Est-ce Amazon alors qui a absorbé les pertes sur les marges que vous imputiez à Amazon?

Mme Manon Fortin: Je ne peux pas répondre à cette question. Je pense que c'est aux représentants d'Amazon de vous répondre.

M. Matthew Green: Ils le pourraient s'ils étaient présents, mais ils ne le sont malheureusement pas, alors nous essayons de comprendre la portée et l'étendue de cet arrangement. Quelle est la durée du contrat que vous avez signé avec Amazon pour la réponse à la COVID?

Mme Manon Fortin: Je peux répondre à cela. Pour ce qui est des services fournis, Purolator et Postes Canada obtiennent les expéditions réparties entre les 14 organisations, et nous savons que ces services prendront fin à la mi-juillet.

M. Matthew Green: Êtes-vous actuellement en train de négocier un contrat?

Le président: Monsieur Green, même avec le temps supplémentaire, nous devons malheureusement vous arrêter.

M. Matthew Green: J'espère que j'aurai du temps lors d'une autre série. Merci.

Le président: Je l'espère aussi.

Passons à la deuxième série, et ce sont des interventions de quatre minutes, en commençant par M. McCauley.

M. Kelly McCauley: Je vous remercie encore des réponses que vous nous avez données.

Je n'ai que peu de temps. Est-ce que nous ou Postes Canada constatons une recrudescence des vols pirates des articles que, pour des raisons de sécurité, vous laissez sur le porche après avoir frappé à la porte?

Mme Manon Fortin: Nous ne faisons pas le suivi des vols de paquets. Nous faisons le suivi des appels que nous recevons de la part de clients qui ont eu des problèmes de livraison, et nous n'avons pas du tout vu de recrudescence ou de modifications de ces tendances.

• (1140)

M. Kelly McCauley: Vous avez dit que vous embauchiez des travailleurs temporaires. Ont-ils déjà travaillé pour Postes Canada? Avez-vous rappelé les travailleurs occasionnels de Noël, ou avez-vous pris d'autres recrues en plus de ceux-là?

Mme Manon Fortin: Les deux. Au tout début de la pandémie, quand nous avons compris que nous aurions besoin de plus de

monde, nous avons fait appel aux 10 000 employés temporaires qui nous aident au cours de l'année. Ils sont déjà formés, connaissent nos opérations et peuvent facilement s'adapter au travail que nous leur demandons de faire. Comme la pandémie se poursuivait, nous avons bien vu que les volumes n'allaient pas diminuer et comme la tendance se poursuivait, nous avons commencé à rappeler nos employés occasionnels des fêtes de Noël au travail. Beaucoup sont venus travailler.

Nous sommes également en train de recruter des employés temporaires supplémentaires. Nous recrutons dans nos grands centres, parce que nous savons que nous évoluons vers des opérations 24 heures sur 24 et que ces postes vont devenir permanents.

M. Kelly McCauley: Excellent.

En passant, avez-vous constaté qu'il était difficile d'embaucher des gens parce qu'ils préféreraient continuer de recevoir la PCU pour le moment? Nous avons beaucoup de commentaires à ce propos en provenance d'employeurs locaux à Edmonton. Rencontrez-vous ce genre de difficultés?

Mme Manon Fortin: En fait, recruter a été difficile au cours des deux dernières années, étant donné le taux d'emploi. Nous avons toujours eu des difficultés à pourvoir les nouveaux postes, mais nos collègues des ressources humaines nous disent qu'il y a davantage de personnes disponibles quand nous recrutons.

M. Kelly McCauley: Vous avez mentionné le plexiglas et l'EPI que vous fournissez. Avez-vous une idée de l'incidence de ces coûts sur votre bilan financier sur un an? De toute évidence, cet équipement est nécessaire, mais...

Mme Manon Fortin: De toute évidence, nous axons nos efforts pour servir les Canadiens, éliminer l'arriéré et veiller à ce que nos employés soient en sécurité et que les communautés que nous servons soient en sécurité. Nous n'avons pas vraiment eu l'occasion de tout calculer. Nous savons que les heures supplémentaires que nous avons ajoutées représentent plusieurs millions de dollars en coûts supplémentaires.

M. Kelly McCauley: Avez-vous eu du mal à vous procurer des masques, des gants, etc.?

Mme Manon Fortin: Au début, à...

M. Kelly McCauley: Où vous les procurez-vous?

Mme Manon Fortin: Nous avons plusieurs fournisseurs.

Au début de la pandémie, tout le monde cherchait les mêmes produits, si bien qu'il était un peu difficile de s'en procurer à ce moment-là, mais notre équipe de l'approvisionnement a fait un travail fantastique en se retournant rapidement et en étant capable de fournir tous les produits nécessaires tels que l'équipement de protection individuelle pour nos employés.

Le président: Merci beaucoup. Nous allons maintenant entendre M. Weiler pour quatre minutes, s'il vous plaît.

M. Patrick Weiler (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, Lib.): Merci, monsieur le président, et merci aux témoins de se joindre à notre comité aujourd'hui.

Il est vraiment incroyable d'entendre parler des changements majeurs qui se produisent à Postes Canada et à Purolator, et de l'ajout immédiat de tant de travailleurs. Compte tenu des coûts supplémentaires qu'entraîne l'ajout de l'EPI, de la distanciation sociale et de l'augmentation de la livraison de colis, quelles ont été les répercussions sur le bilan financier de Postes Canada?

Mme Manon Fortin: Vous avez peut-être vu les résultats du premier trimestre de Postes Canada. Il y a eu une perte, avant impôts, de 66 millions de dollars. L'incidence à l'époque... L'augmentation des colis a été minime. Maintenant, en avril, mai et juin, des changements importants à nos activités se sont produits. Les colis sont passés de 40 à 50 %. Nous avons maintenant plus de colis dans nos opérations, et nous sommes aussi occupés qu'à Noël sur ce plan. Le volume de lettres a diminué de 18 % durant la pandémie. Notre activité de marketing direct, qui est le courriel publicitaire, a été fortement touchée, avec une baisse de 64 %.

Le temps nous dira où tout cela va nous mener, mais vous avez tout à fait raison; il y a un changement important dans nos activités...

• (1145)

M. Patrick Weiler: Désolé, mais entrevoyez-vous des changements à long terme à votre modèle d'entreprise à l'avenir?

Mme Manon Fortin: Oui. Vous avez vu dans nos résultats financiers de 2019 que nous avons enregistré une perte. Nous avons signalé que le nombre de colis continuait d'augmenter, mais pas aussi rapidement que nous l'avions prévu. Parallèlement, notre volume de lettres et notre marketing direct ou nos envois publicitaires ont diminué.

Notre service d'envois postaux est lentement en train de devenir un service de livraison de colis, et on a eu la preuve durant la pandémie que Postes Canada pouvait jouer un rôle important à cet égard. Oui, nous allons certainement voir des changements permanents dans nos opérations.

M. Patrick Weiler: J'ai entendu dire que Postes Canada prend des mesures pour aider les personnes à risque, notamment les personnes âgées. Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet?

Mme Manon Fortin: Oui. Notre convention collective renferme des dispositions relatives aux congés spéciaux. Comme je l'ai déjà dit, notre priorité absolue depuis le début est d'assurer la sécurité de nos employés et de solliciter les conseils de la Santé publique sur la façon dont nous administrons et modifions nos politiques, pratiques et approches. À l'heure actuelle, nous avons 2 289 employés qui sont en congé parce qu'ils sont à haut risque. Ce sont des personnes qui sont âgées de 70 ans et plus ou qui souffrent de problèmes médicaux préexistants qui les mettent à risque. Parmi ces personnes, 241 sont âgées de 70 ans et plus, si bien que la grande majorité de nos employés qui sont en congé le sont parce qu'ils sont à haut risque en raison de problèmes médicaux préexistants.

De plus, étant donné que les écoles et les garderies ne sont pas disponibles, nous offrons des congés pour soins des enfants: 828 employés bénéficient actuellement de ce congé, et 120 employés sont en congé pour prendre soin de personnes âgées. Parmi tous ces employés, de nombreux sont revenus au travail, donc...

Le président: Merci. Nous allons devoir vous interrompre ici. Nous sommes très pressés par le temps.

Nous allons maintenant revenir à M. McCauley pour quatre minutes, s'il vous plaît.

M. Kelly McCauley: Merci beaucoup.

Je veux passer à Purolator. Je me demande si vous pouvez nous donner une idée de la manière dont vous gérez la santé et la sécurité de vos employés et de la communauté que vous servez tout au long de la crise de la COVID.

M. Ryan Persad: Merci de la question.

Comme toujours, la santé et la sécurité de nos employés et des communautés que nous servons sont une priorité absolue pour nous. Heureusement, nous sommes préparés et nous avons planifié très tôt. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos organisations de santé publique et des experts en santé mondiale afin de mettre en oeuvre des protocoles en matière de sécurité pour assurer la sécurité de nos employés et de nos clients.

Nous avons mis en place des pratiques sanitaires avancées à chaque terminal et point de vente, et nous avons augmenté la fréquence de la désinfection de nos 170 installations d'exploitation. Tous les employés de nos terminaux ont accès à de l'équipement de protection individuelle et à du désinfectant pour les mains. Nous effectuons également des livraisons sans contact par l'entremise de nos magasins de détail et de notre réseau, par exemple, par la saisie verbale de la signature et le ramassage en bordure de trottoir. Nous maintenons des normes strictes en matière d'assainissement et de distanciation physique dans l'ensemble de notre réseau. Nous suivons aussi des programmes de retraçage des contacts pour isoler et contenir efficacement le risque de contracter la COVID-19.

M. Kelly McCauley: Très bien, merci.

L'année dernière, Purolator a lancé un plan de croissance et d'innovation. Pouvez-vous donner un aperçu de ce plan au Comité?

M. Ryan Persad: Bien sûr. Merci de la question.

L'an dernier, Purolator a annoncé un plan d'investissement de 1 milliard de dollars dans la croissance et l'innovation pour moderniser ses activités et enrichir l'expérience de ses clients dans un monde numérique. Intitulé « Offrir l'avenir », ce plan représente l'investissement le plus ambitieux de l'histoire de Purolator. Il comprend une plaque tournante nationale de pointe, de nouveaux véhicules, des vélos électroniques, une technologie numérique de pointe pour nos messagers et plus encore.

Je suis heureux de dire que nous continuons d'investir dans l'avenir, malgré les circonstances extraordinaires des derniers mois.

M. Kelly McCauley: Où est la plaque tournante?

M. Ryan Persad: Elle est située près de l'aéroport, juste au nord du Collège Humber.

M. Kelly McCauley: Pourquoi pas à Edmonton-Ouest?

M. Ryan Persad: Elle devait être dans une région centrale sur le plan géographique, évidemment, pour servir les Canadiens.

M. Kelly McCauley: Oh. C'est une honte.

Comment Purolator gère-t-elle l'augmentation considérable de la demande de livraison de colis? Avez-vous la même croissance de vos effectifs, en rappelant les employés temporaires?

• (1150)

M. Ryan Persad: Oui. Je suis ravi de dire que nous avons connu une très forte demande pour nos services. Nos volumes sont à des niveaux records, semblables à ceux de Postes Canada, et nous voyons de nouvelles occasions commerciales importantes se présenter.

Comme vous le savez, notre réseau est conçu pour être rapide, sécuritaire et fiable. La demande dépasse sans aucun doute les capacités, ce qui pose un défi pour l'ensemble du secteur. Nous avons mis en place un plan détaillé de gestion des volumes pour gérer la situation. Nous augmentons la capacité de notre réseau en embauchant plus d'un millier de nouveaux employés et en ayant recours à des innovations telles que l'élargissement du réseau d'arrêt rapide mobile. Nous recevons des commentaires positifs de nos clients, qui nous font savoir que nous sommes sur la bonne voie et que nous les aidons à se relever des difficultés auxquelles ils ont été confrontés au cours des derniers mois.

M. Kelly McCauley: Merci.

Combien de temps me reste-t-il, monsieur le président?

Le président: Très peu, monsieur McCauley.

M. Kelly McCauley: Je vais céder mon temps.

Le président: Merci.

Monsieur Kusmierczyk, la parole est à vous pour quatre minutes, s'il vous plaît.

M. Irek Kusmierczyk (Windsor—Tecumseh, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci beaucoup de votre témoignage. Nous vous sommes très reconnaissants des excellents renseignements que vous nous avez fournis de la part de Postes Canada.

J'ai une question. J'ai entendu dire que Postes Canada prend des mesures pour aider les personnes à risque, notamment les personnes âgées. Je me demande si vous pouvez nous donner quelques détails sur certains des services supplémentaires qui sont offerts par les gens à Postes Canada.

Mme Manon Fortin: Nous avons pour mandat de servir tous les Canadiens au pays. Nous comprenons que notre service est essentiel, en particulier pour les personnes âgées. Nous travaillons fort pour les servir en toute sécurité.

Il y a quelques points que je veux soulever. Nous réservons la première heure de l'horaire de notre bureau de poste aux personnes les plus vulnérables, y compris nos personnes âgées.

Nous travaillons depuis le début avec les établissements de soins de longue durée pour nous assurer que le courrier est distribué à leurs patients et aux personnes qui se trouvent dans ces établissements. C'est différent pour chacun d'entre eux, en fonction de l'endroit où ils se trouvent et de ce qui s'est passé dans l'établissement de soins de longue durée, mais nous avons fait preuve d'une grande souplesse pour répondre à leurs besoins.

M. Irek Kusmierczyk: Merci beaucoup.

Nous avons entendu parler de certaines banques qui ont fermé des succursales dans des régions rurales et des communautés du Nord, comme en Colombie-Britannique, entre autres. Je crois savoir qu'il y avait un projet pilote ou un accord avec Postes Canada qui envisageait la possibilité de recourir aux services bancaires postaux. Je me demande si cette possibilité a été approfondie et si vous avez des mises à jour à ce sujet.

Mme Manon Fortin: J'œuvre dans le secteur des opérations et de la logistique, alors je n'ai pas de renseignements sur ce projet pilote. Je me ferai un plaisir de les fournir au Comité et d'assurer un suivi à cet égard. Je ne le connais pas très bien.

M. Irek Kusmierczyk: D'accord, parfait. Ce n'est pas un problème.

Pour terminer, nous savons que les petites et moyennes entreprises sont confrontées à une situation critique et à des défis majeurs durant la crise de la COVID. Quelles mesures Postes Canada a-t-elle prises pour soutenir les petites et moyennes entreprises d'une quelconque façon?

Mme Manon Fortin: Les petits détaillants augmentent certainement leurs activités en ligne, et nous sommes très fiers de les soutenir. Ils représentent une grande partie de notre clientèle. À la fin d'avril, nous avons commencé à offrir aux petites entreprises des rabais supplémentaires sur le transport maritime afin de les soutenir pendant cette période difficile. Nous leur avons accordé des escomptes supplémentaires sur le transport local pour soutenir l'envoi des colis aux clients dans leurs communautés locales. Après six semaines, nous sommes heureux d'annoncer que plus de 80 000 petites entreprises au Canada ont profité des rabais que nous offrons.

Nous avons également mis en place des offres de marketing pour aider les petites entreprises à entrer en contact avec les clients dans leur communauté locale, et nous avons fait la promotion à grande échelle de ce programme par l'entremise de tous les médias, et vous avez peut-être vu passer des publicités de l'initiative « Penser aux petits d'abord » à la télévision.

M. Irek Kusmierczyk: C'est merveilleux.

Merci beaucoup.

Le président: Merci.

[Français]

Monsieur Barsalou-Duval, vous avez la parole pour deux minutes.

M. Xavier Barsalou-Duval (Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères, BQ): Je vous remercie beaucoup, monsieur le président.

La dernière question qui a été posée concernait les petites et moyennes entreprises, ce qui tombe à point. J'ai suivi ce qu'on disait dans les médias dernièrement. Le 20 mai dernier, un article paru dans *La Tribune* parlait d'un entrepreneur local qui voulait écouler sa marchandise. Il constatait devoir déboursier entre 7 \$, 11 \$ et 12 \$, alors que, pour le même colis, un Chinois devait déboursier moins de 1 \$ pour le faire parvenir ici.

J'aimerais savoir comment cela s'explique. Il y a la distance, un océan à traverser et les douanes à passer. En plus, comme vous l'avez dit, vous offrez de l'aide aux PME.

• (1155)

Mme Manon Fortin: C'est une bonne question. Je vous remercie. Cependant, je ne pourrais pas vous dire quels sont les coûts des colis en provenance de la Chine par rapport à ceux des colis qui proviennent de nos petites entreprises et qui sont livrés ici.

Je vais me faire un plaisir de vous faire parvenir cette information.

M. Xavier Barsalou-Duval: Savez-vous si des ententes spéciales avec la Chine lui permettent d'obtenir des rabais auxquels les gens d'ici n'ont pas accès?

Mme Manon Fortin: Nous avons des ententes sous l'égide de l'Union postale universelle avec la plupart des pays, mais je ne suis pas au courant de l'entente spécifique avec la Chine. Je vais m'assurer de vous faire parvenir cette information.

M. Xavier Barsalou-Duval: D'accord.

Vous êtes submergés parce que vous avez un volume énorme de colis ces temps-ci. Chez Purolator, ils sont aussi submergés que vous, mais leurs retards de livraison sont moins grands que les vôtres. Comment cela s'explique-t-il?

Mme Manon Fortin: Je ne peux pas parler pour Purolator...

[Traduction]

Le président: Malheureusement, il ne nous reste plus de temps, mais je vous prierais de terminer votre réponse par écrit le plus rapidement possible et de la faire parvenir à notre greffier.

Nous allons conclure notre dernière série d'interventions de deux minutes avec M. Green.

M. Matthew Green: Merci, monsieur le président.

Je vais reprendre là où j'ai laissé. Le témoin pourrait-il nous expliquer s'il y a des négociations en cours, sachant que nous aurons certainement besoin de soutien logistique en lien avec la crise de la COVID durant l'été et à l'automne?

Mme Manon Fortin: Désolée. J'ai manqué la première partie de votre question.

M. Matthew Green: La première partie est ce que j'ai dit à la fin. Je demande si vous pouvez nous en dire plus sur des négociations que vous tenons actuellement avec le gouvernement pour prolonger votre contrat au-delà de juillet, sachant que nous devons gérer cette crise de la COVID jusqu'à l'automne.

Mme Manon Fortin: À l'heure actuelle, aucune négociation n'est en cours. En ce qui concerne notre rôle dans la distribution de l'équipement de protection individuelle pour Postes Canada, nous disons maintenant que nous avons rempli ce rôle. Bien entendu, si on nous demande de travailler à nouveau avec le gouvernement ou toute autre entreprise pour distribuer de l'équipement, nous le ferons, mais notre rôle est certainement... Aucune négociation n'est en cours pour continuer d'assumer ce rôle.

M. Matthew Green: C'est ahurissant.

Connaissant les perturbations financières découlant de la pandémie et compte tenu du rapport de 2016 d'Ernst & Young, quelle incidence la pandémie a-t-elle eue sur la viabilité financière de Postes Canada?

Mme Manon Fortin: Comme je l'ai indiqué, notre mandat est de servir tous les Canadiens et d'être autonomes et autosuffisants. Notre objectif immédiat est évidemment de relever les défis actuels. J'ai parlé brièvement des volumes et de la transformation du secteur tout au long de la pandémie.

Quant aux recettes, comme je l'ai dit, le volume de colis a considérablement augmenté, soit de 50 %. Certains jours, nous livrons deux millions de colis, ce qu'on ne voit habituellement que pendant la période de Noël. Le volume de courrier a baissé de 13 % et le volume du marketing direct a chuté de 60 %...

Le président: Malheureusement, madame Fortin, nous devons vous interrompre dans votre réponse. Je vais suspendre la séance pendant quelques minutes, mais pas avant de vous remercier, vous et M. Persad, de vos présentations d'aujourd'hui. Elles ont été très instructives et très, très utiles.

Vous pouvez quitter la réunion.

Chers collègues, nous allons suspendre la séance brièvement, le temps de nous préparer pour notre prochain groupe de témoins.

La séance est suspendue.

• (1155)

(Pause)

• (1200)

Le président: Nous reprenons.

Chers collègues, je vous rappelle simplement que j'ai besoin de 10 minutes à la fin de la réunion pour traiter de certains points. Par conséquent, je ne pense pas que nous pourrions faire un tour complet, mais nous irons le plus loin possible.

Nous commençons par les déclarations préliminaires de cinq minutes de nos témoins.

[Français]

Monsieur Gentès, vous avez cinq minutes, s'il vous plaît.

[Traduction]

Malheureusement, monsieur Gentès, nous ne vous entendons pas. Il n'y a pas de son.

M. Jean-Philippe Gentès (président, Galenova inc.): Oh, désolé. Je m'étais mis en sourdine.

Bonjour à tous.

Je m'appelle Jean-Philippe Gentès. Je suis pharmacien de profession. Je suis également entrepreneur en pharmaceutique. Depuis 2006, je suis propriétaire-exploitant de trois entreprises qui emploient 210 personnes. Toutes mes entreprises sont situées à Saint-Hyacinthe, Québec, Canada.

Je suis dans le domaine de la distribution de produits chimiques et pharmaceutiques et de l'importation de matériel et de dispositifs médicaux. En outre, je fabrique maintenant des désinfectants pour les mains. Je possède aussi une pharmacie spécialisée en préparations magistrales qui dessert des pharmacies partout au Québec et des hôpitaux partout au Canada. Nous leur fournissons des médicaments prêts pour la consommation que l'industrie pharmaceutique ne peut pas fabriquer, pour diverses raisons. Je travaille également dans le domaine des médicaments injectables et de la fabrication de médicaments injectables biologiques.

Je dirais que la COVID-19 a mis beaucoup de pression sur la chaîne d'approvisionnement et sur les fabricants de fournitures médicales et de médicaments. Concernant les dispositifs médicaux, les livraisons de gants par les fabricants habituels ont constamment été retardées et reportées. De plus, on a observé ces derniers mois d'importantes hausses de prix, de l'ordre de 25 % à 200 %, je dirais, pour la plupart des équipements de protection individuelle.

Malgré les bonnes intentions du gouvernement canadien et la belle occasion que représente la hausse des autorisations de fabrication de désinfectant pour les mains, je dirais que bon nombre de ces entreprises ne sont pas issues du monde pharmaceutique. Par conséquent, actuellement, certaines ne respectent pas la réglementation de base en matière de fabrication de produits naturels. À mon avis, cela pourrait entraîner la mise en marché de produits de mauvaise qualité et non conformes aux normes, ce qui pourrait représenter certains risques pour les Canadiens.

J'aimerais aussi prendre un peu de temps pour exprimer des préoccupations au sujet de l'alcool de qualité technique utilisé aujourd'hui dans la fabrication de certains désinfectants pour les mains disponibles sur le marché. Comme le Comité le sait peut-être, l'alcool de qualité technique contient beaucoup d'impuretés, parfois jusqu'à 100 fois plus que l'alcool de qualité acceptable habituellement utilisé pour la fabrication de désinfectant pour les mains. Je pense surtout à l'acétaldéhyde. Un groupe de travail de Santé Canada a examiné la question, et même si l'étude était fondée sur le pire des scénarios, le groupe conclut que ces désinfectants pour les mains présentent un risque de cancer accru en cas d'exposition par voie cutanée ou par inhalation lors de l'application, en raison des concentrations d'acétaldéhyde qu'ils renferment. Cela ne peut être considéré comme négligeable.

Essentiellement, on considère que le risque est acceptable à court terme, dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Aujourd'hui, cependant, je dirais que cette politique devrait être revue, puisque la pandémie est de plus en plus maîtrisée. Je pense que les fabricants tendent à utiliser l'alcool de qualité technique pour une question de coût, puisqu'il se vend entre un tiers et la moitié du prix de l'éthanol pharmaceutique de qualité acceptable. Je pense que le faible prix de l'alcool de qualité technique ne devrait pas justifier son utilisation continue.

J'aimerais également prendre un peu de temps pour discuter de la durabilité de la fabrication.

Je pense que la COVID-19 nous a ouvert les yeux à tous. Au cours des dernières années, le Canada a perdu un nombre considérable d'installations de fabrication dans le domaine de la santé. Les politiques du plus bas soumissionnaire en place depuis longtemps ont eu diverses répercussions sur la santé de notre système de production. Les bas prix encouragent le recours à des produits fabriqués à l'étranger, où la main-d'œuvre est moins chère, mais où la qualité n'est pas toujours conforme aux normes canadiennes. Est-il normal qu'une bouteille d'eau coûte plus cher qu'une dose injectable d'un produit indispensable? Est-il normal de payer plus pour des Smarties que pour des comprimés?

Je pense que la stratégie du plus bas soumissionnaire a entraîné une dégradation de la qualité des produits, une diminution des investissements dans l'équipement et la qualité des usines, ainsi que des fermetures d'usines. Cela a eu d'importantes répercussions...

• (1205)

Le président: Malheureusement, monsieur Gentès, le temps est écoulé. Nous avons peu de temps.

M. Jean-Philippe Gentès: Merci beaucoup.

Le président: Nous passons à M. Philip, pour cinq minutes.

Allez-y, s'il vous plaît.

M. Ernie Philip (président, Medline Canada): Merci.

Je m'appelle Ernie Philip. Je suis le président de Medline Canada.

Je me réjouis de voir la passion que démontre le Comité; c'est un sujet qui me passionne aussi, personnellement. Au nom de nos 500 employés, dont je suis très fier et que je tiens à remercier, je remercie le Comité de nous accorder ce temps.

Chez Medline, nous sommes mus par notre objectif commun: améliorer la vie des gens, ensemble. Nous savons que les produits

que nous fournissons aux Canadiens ont un impact direct sur la santé des gens.

En guise de contexte, Medline Canada est une entreprise ayant une valeur d'environ un demi-milliard de dollars, ce qui en fait l'une des plus grandes sociétés de fournitures médicales au Canada. Nous vendons des produits de marque Medline, et d'autres produits manufacturés, dans l'ensemble du continuum de soins: hôpitaux, secteur des soins de longue durée, cabinets de médecins et de dentistes. Nous avons aussi deux magasins de vente au détail, un au Québec et l'autre en Ontario.

Nous offrons une livraison très rapide par l'intermédiaire de notre réseau de distribution qui comprend des entrepôts à Delta, en Colombie-Britannique, à Edmonton, Winnipeg et Halifax. Nous avons un entrepôt à Terre-Neuve, deux en Ontario et deux au Québec. Nous vendons des dizaines de milliers de produits, notamment de l'équipement de protection individuelle: blouses, gants, masques et désinfectants. Nous vendons aussi divers articles dans plusieurs autres grandes catégories de produits, comme les produits pour incontinence, les produits de soins de la peau et des plaies, et les plaques d'intervention stériles, par exemple.

Nous nous approvisionnons en produits par l'intermédiaire de notre réseau mondial de fabrication et de fabrication en sous-traitance. À titre d'exemple, nous avons quelque 600 usines sous contrat en Asie, et environ 350 employés sur le terrain pour le contrôle de la qualité et les fonctions liées à la réglementation.

Nous pouvons aussi miser sur les capacités de fabrication de Medline Industries aux États-Unis et au Mexique, et nous avons beaucoup de relations avec diverses usines ici au Canada.

Nous travaillons avec les organismes de groupement d'achats, les organisations de services partagés, les autorités sanitaires régionales et de nombreux autres organismes gouvernementaux, y compris ceux du gouvernement fédéral, pour acquérir plus d'EPI. Nous sommes très reconnaissants de cette collaboration.

Je suis très fier de notre entreprise. Nous avons, par exemple, une vision à très long terme du marché. Nous œuvrons dans le secteur des soins de santé. Au début de la pandémie, nous avons été guidés par nos principes moraux et nos valeurs, qui sont d'agir ensemble pour améliorer des vies. Nous n'avons pas réacheminé nos produits vers des sociétés commerciales plus profitables comme les banques. Nous avons plutôt donné nos stocks directement aux travailleurs de première ligne des hôpitaux et des établissements de soins de longue durée, et nous avons essayé d'assurer une forte présence en mettant en garde notre clientèle contre de nouveaux courtiers — des avocats, dans certains cas — qui voulaient uniquement faire un profit rapide et qui exigeaient parfois des dépôts importants avant de disparaître dans la nature. Nous étions toujours là pour le rappeler.

Notre but n'est pas le profit à court terme. Nous sommes là, ensemble, pour améliorer la vie des Canadiens.

Nous espérons vraiment que dans cette situation, les ordres de gouvernement se souviendront longtemps des entreprises et des industries qui ont agi en fonction de ces valeurs et principes moraux. Je ne dirai certainement pas que notre entreprise est parfaite, mais nous resterons humbles, nous resterons honnêtes, et nous ne cessons d'apprendre et de nous améliorer.

Je vous suis reconnaissant à tous de votre temps. Merci.

• (1210)

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à nos séries de questions de cinq minutes, en commençant par M. Aboultaif.

M. Ziad Aboultaif (Edmonton Manning, PCC): Bonjour, monsieur Philip et monsieur Gentès. Bienvenue au Comité ce matin. Je vous félicite du succès que vous connaissez avec vos entreprises.

Monsieur Philip, vous avez 500 employés et 600 usines sous contrat en Asie. C'est une énorme capacité. C'est une grande entreprise.

Avez-vous examiné, ces temps-ci ou dans le passé, la possibilité d'accroître la production au Canada? Avez-vous songé à produire plus au Canada, ne serait-ce que pour assurer la qualité? Vous avez mentionné que vous avez quelque 300 personnes sur le terrain pour trouver les produits et assurer le contrôle de la qualité, etc., une pratique normale pour les entreprises respectueuses qui importent des produits au Canada, en particulier dans le domaine médical.

Pensez-vous accroître vos activités de fabrication au Canada, ce qui revient essentiellement à être autonome, plutôt qu'importer des produits?

M. Ernie Philip: Je vous remercie de cette excellente question. Il y a deux volets.

Nous avons légitimé notre chaîne d'approvisionnement, et nous continuons de le faire, en tirant parti des occasions offertes partout dans le monde où il nous faut une capacité, en particulier lorsque la demande atteint des sommets inégalés comme ceux qu'on a vus, évidemment, ces 100 derniers jours.

Nous envisageons toutefois des activités de fabrication au Canada. Nous avons prévu l'agrandissement de nos entrepôts en Ontario et au Québec. Nous avons reçu une offre officielle de la province de l'Ontario pour la fabrication de masques au Canada. Il y aura donc plusieurs volets.

• (1215)

M. Ziad Aboultaif: Quelles sont les contraintes qui vous empêchent de développer les gammes de produits? L'équipement de protection individuelle comprend de nombreux produits, de nombreux articles que vous pouvez fabriquer. Qu'est-ce qui vous désavantage, à votre avis?

Je sais que la main-d'œuvre est un aspect, et les politiques gouvernementales comme la fiscalité, la taxe sur le carbone et d'autres peuvent parfois empêcher une entreprise de produire un produit efficacement à un prix correct. En outre, il faut transporter le produit. Il y a donc un coût logistique. À cela s'ajoute la période d'attente.

Qu'attendez-vous du gouvernement pour intensifier les activités de production de votre secteur de la fabrication au Canada?

M. Ernie Philip: Il y a là plusieurs questions. Vous avez raison, et c'est pourquoi nous faisons également appel à de nombreux fabricants canadiens pour des produits comme les désinfectants, etc.

Je pense que vous avez mis le doigt sur les deux principaux problèmes. Le dernier est lié aux matières premières. Par exemple, pour un produit comme la fibre de fusion-soufflage, qui sert à la fabrication de la couche de filtrat intermédiaire des masques de qualité médicale, il n'y a aucun fabricant au Canada. Ils sont en Asie et aux États-Unis, où il y en a sept. Par conséquent, il est extrêmement

important de s'assurer d'avoir les matières premières nécessaires à leur fabrication ou du moins d'en avoir en réserve. Cela aurait une incidence sur de futures stratégies.

Je crois qu'il y avait un troisième volet. J'ai peut-être manqué une partie de votre question.

M. Ziad Aboultaif: La question porte sur les économies d'échelle. Il s'agit d'un facteur important dans la détermination du prix d'un produit, ce qui est bien connu dans le secteur manufacturier. Si vous avez le volume, vous pouvez augmenter la production, et les économies d'échelle sont avantageuses, tant pour vous que pour l'utilisateur final, en fin de compte.

Avez-vous examiné ce modèle pour déterminer votre mode de production futur? Comme je l'ai dit, miser sur le marché local et la production locale est très important.

M. Ernie Philip: Nous l'avons fait, et nous nous sommes concentrés sur les masques. La production de masques de qualité médicale est manifestement une occasion au Canada.

M. Ziad Aboultaif: Très bien.

Monsieur Gentès, vous avez mentionné un produit de qualité inférieure, que vous appelez « alcool de qualité technique », qui commence à être utilisé ici et qui peut avoir un effet à long terme, mais pas vraiment à court terme. Nous pouvons produire le produit alcoolisé — le désinfectant pour les mains — au Canada, mais quelle serait la différence de prix? Sur le plan des coûts, quelle est la différence entre le produit importé et le produit fabriqué ici?

Le président: Veuillez répondre très brièvement, monsieur.

M. Jean-Philippe Gentès: Il y a diverses sources. Si nous voulons acheter à l'échelle locale, les prix pour l'éthanol varient de 3,50 \$ à 9 \$ le litre. Le même type d'éthanol acheté en Chine nous coûterait 3 \$, peut-être même moins. Quant à l'alcool de qualité technique, le prix est de 1,50 \$ le litre, environ.

M. Ziad Aboultaif: Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Jowhari, pour cinq minutes, s'il vous plaît.

M. Majid Jowhari: Monsieur le président, je vais céder mon temps de parole à M. McCauley. Désolé, je voulais dire M. MacKinnon.

Désolé.

Le président: J'allais dire que c'était toute une surprise.

Monsieur MacKinnon, la parole est à vous.

M. Kelly McCauley: Partagez votre temps avec moi, monsieur MacKinnon.

M. Steven MacKinnon (Gatineau, Lib.): C'est peu probable, monsieur McCauley, malgré la grande pertinence habituelle de vos questions.

[Français]

Bonjour à tous.

Bonjour, monsieur Gentès. Je tiens à vous dire bravo pour votre entrepreneuriat!

M. Philip a identifié les occasions qu'il entrevoyait à l'avenir. Comment envisagez-vous l'avenir en matière d'équipement de protection personnelle ou en ce qui a trait à vos formulations chimiques?

Quelles seront les occasions de croissance intérieure pour vous ou pour l'industrie dont vous faites partie?

• (1220)

M. Jean-Philippe Gentès: Il est intéressant de constater l'ouverture d'esprit que la pandémie de la COVID-19 a engendrée au sein de la population. La crise a aussi fait évoluer la vision que le gouvernement avait de la sécurité de l'approvisionnement, notamment en médicaments et en équipement de protection. Je pense que nous avons fait un grand pas vers l'avant.

Comme société, nous pouvons choisir de privilégier nos manufacturiers locaux et de miser sur la sécurité d'approvisionnement en médicaments. Nous devons alors être conscients que nous paierons ces produits plus cher. Si c'est le choix de société que nous faisons aujourd'hui en tant que Canadiens, j'entrevois un avenir très prometteur pour ce genre d'entreprises au pays, beaucoup d'entre elles ayant été délocalisées en Asie compte tenu des coûts.

Dans le cas de mon entreprise, la crise a créé des occasions. Ainsi, nous avons commencé à produire du gel hydroalcoolique, un filon que nous n'avions jamais pensé exploiter ces dernières années. Cette nouvelle production nous a permis d'éviter les mises à pied et de rester autonomes, puisque nous n'avons pas eu besoin des programmes d'aide gouvernementaux. Cette production nous a également permis de compenser les pertes des autres secteurs provoquées par la pandémie de la COVID-19, notamment la baisse d'activité du secteur hospitalier découlant de l'annulation de beaucoup d'interventions chirurgicales. Comme tout bon entrepreneur, nous avons flairé une bonne occasion et pris une bonne décision.

M. Steven MacKinnon: C'est l'ironie de la situation.

M. Jean-Philippe Gentès: C'est exactement cela.

Il y a moins de pénuries quand tout est local. Si on fabrique les produits localement, on contrôle les chaînes d'approvisionnement et on risque moins d'avoir des ruptures de stock, qu'il s'agisse d'équipement de protection médicale ou de médicaments. Ces 10 dernières années, le nombre de ruptures de stock de médicaments a augmenté et est devenu catastrophique.

M. Steven MacKinnon: Vous avez raison de dire que c'est inquiétant et que nous devons absolument ajuster le tir.

Qu'est-ce qui fait que nous ne sommes pas concurrentiels? Pourquoi avons-nous perdu une part de marché de ces produits aux mains de fabricants étrangers, notamment asiatiques?

Au-delà des subventions, puisque ces dernières soulèvent des problèmes dans l'application d'ententes commerciales, comment le gouvernement pourrait-il venir en aide au secteur? Quelles conditions pourrait-il assurer pour favoriser une croissance des marchés dont vous parlez?

M. Jean-Philippe Gentès: J'en ai déjà glissé un mot. Il est important de privilégier la qualité dans les stratégies d'appel d'offres. Cela ne doit évidemment pas se faire entièrement au détriment du prix, mais je crois que la pondération de l'origine locale et de la qualité d'un produit doivent être suffisamment importantes pour réduire les conséquences que pourrait avoir la différence de prix. Il faut faire des choix de société: si la sécurité de l'approvisionnement

est importante pour nous, ces appels d'offres sont une façon de le refléter.

Pour ce qui est des parts de marché, je crois qu'il y a plusieurs raisons pour lesquelles nous les avons perdues. En 2008, le Québec et le Canada étaient des chefs de file dans le domaine biopharmaceutique. Malheureusement, nous avons perdu beaucoup de ces entreprises lors de la crise économique. Elles sont excessivement coûteuses à démarrer et il faut être capable de les soutenir après la commercialisation de leurs produits, car, malheureusement, l'innovation canadienne...

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

[Français]

M. Steven MacKinnon: Je vous remercie, monsieur Gentès.

[Traduction]

Le président: Je dois malheureusement vous interrompre, car nous manquons de temps.

[Français]

Madame Vignola, vous disposez de cinq minutes.

Mme Julie Vignola: Je remercie tous les témoins d'être parmi nous.

Mes questions s'adressent à vous, monsieur Gentès.

Vous avez commencé à produire du gel antiseptique, ce qui a sauvé votre compagnie. Cependant, toute nouvelle production engendre des effets financiers. Quelles ont été les conséquences financières du réaménagement de votre production?

M. Jean-Philippe Gentès: Nous sommes relativement chanceux. Nous n'avons dû investir que des sommes modestes puisque notre travail de tous les jours consiste à être l'artisan d'une compagnie pharmaceutique. Nous fabriquons déjà beaucoup d'articles à petit volume. Comparativement à ce que je ferais dans une grande société, mon travail au jour le jour consiste à envoyer des centaines de petits colis par Purolator partout au pays. La majorité de ce que je fais chaque jour tient dans un colis qui fait six pouces par côté. Ce réaménagement s'est donc fait naturellement.

Nous ne sommes pas un gros manufacturier qui produit beaucoup. Nous avons été prudents, comme toujours. Ce qui est important, ce sont les 120 personnes qui travaillent pour notre entreprise à fabriquer du gel antiseptique et que nous voulions garder. Cette fidélité est ce qu'il y a de plus important pour nous puisque nous avons connu des problèmes de recrutement il n'y a pas si longtemps. La réalité d'aujourd'hui sera peut-être tout autre.

• (1225)

Mme Julie Vignola: Justement, au sujet des coûts de transport, avez-vous eu des problèmes d'approvisionnement ou des clients qui ont dit que cela prenait du temps? Vos coûts de transport ont-ils augmenté?

M. Jean-Philippe Gentès: Non, nos coûts de transport n'ont pas augmenté. Par contre, nous avons malheureusement des problèmes avec Purolator. Les délais de traitement des commandes ont beaucoup augmenté. Normalement, les médicaments ne doivent pas passer plus de cinq jours dans le véhicule de transport, parce que les températures où sont les colis sont extrêmement élevées.

Il faut se tourner vers des solutions de rechange ou d'autres transporteurs pour nous assurer que nos colis sont livrés en 24 heures, ce qui correspond au niveau de service que nous donnait Purolator avant la pandémie.

Mme Julie Vignola: Les délais de livraison sont donc passés de 24 heures à trois, quatre ou cinq jours, grosso modo.

J'ai déjà utilisé Purolator et d'autres services de livraison. Le paiement de mon achat comprenait souvent une assurance. Si le colis arrivait après trois jours, le paiement m'était remboursé. Est-ce toujours le cas?

M. Jean-Philippe Gentès: Non, pas chez nous. Nous avons tellement de volume que cela coûterait trop cher d'assurer tous les envois. Ultimement, c'est toujours le client qui paie. Normalement, on assume la perte, on recommence le processus et on renvoie le produit.

Mme Julie Vignola: D'accord.

Vous avez dit que les prix en Chine étaient beaucoup moins élevés qu'ici. Vous l'avez peut-être déjà dit et je ne l'ai pas entendu, mais où sont situés principalement vos fournisseurs d'alcool isopropylique? Avez-vous dû faire affaire avec de nouveaux fournisseurs?

M. Jean-Philippe Gentès: Actuellement, pour notre gel hydroalcoolique, nous utilisons de l'éthanol plutôt que l'alcool isopropylique. Par contre, nous achetons aussi de l'alcool isopropylique et avons dû nous tourner vers de nouveaux fournisseurs.

Quant à l'éthanol, nous avons de multiples sources d'approvisionnement. Nous essayons le plus possible d'encourager les fournisseurs locaux. Nous avons commencé à faire affaire avec une nouvelle distillerie qui a vu le jour. Nous lui avons acheté ses 10 000 premiers litres d'éthanol. Cela nous a coûté beaucoup plus cher, mais je trouve important d'encourager la production locale.

Aujourd'hui, malheureusement, c'est un approvisionnement hybride du Canada, de l'Asie et du Brésil. Nous essayons de nous procurer de l'éthanol d'une qualité acceptable. Nous avons fait le choix de ne pas utiliser d'alcool technique, même lorsque Santé Canada l'a permis.

Mme Julie Vignola: D'accord.

Qu'est-ce qui explique, à votre avis, la différence de prix?

Bien entendu, il est plus facile de livrer de l'éthanol qui est produit localement. Quand l'éthanol est produit en Chine, même s'il y a aussi les coûts de main-d'oeuvre et qu'on utilise le même ingrédient, il faut qu'il traverse la planète pour se rendre ici, et le continent, s'il vient du Brésil.

Qu'est-ce qui explique qu'on ne réussisse pas à avoir des prix comparables au Canada? Est-ce parce qu'on n'insiste pas assez en ce sens auprès des fournisseurs de chez nous?

M. Jean-Philippe Gentès: C'est la loi de l'offre et de la demande. S'il y a trop de demandes par rapport à l'offre, malheureusement, les prix augmentent.

Mme Julie Vignola: D'accord.

M. Jean-Philippe Gentès: Je ne sais pas si cela coûte vraiment plus cher. Malheureusement, je ne fabrique pas moi-même mon éthanol.

Mme Julie Vignola: Vous le payez, par contre.

Je vous remercie.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup. Malheureusement, monsieur Gentès, nous devons arrêter ici.

Nous passons à M. Green, pour cinq minutes.

M. Matthew Green: Merci.

Nous avons entendu des questions sur le contrôle de la qualité pour certains gels antiseptiques pour les mains. Je me demande si le représentant de Galenova pourrait nous en dire plus à ce sujet. Laisse-t-il entendre que les désinfectants pour les mains, moins chers, présentent des risques sérieux pour la santé?

M. Jean-Philippe Gentès: J'ai dit qu'il pouvait y avoir des risques. Je peux vous dire que chaque fois que j'entre dans les magasins des grandes chaînes, je regarde ce qui est offert. Je dirais que la moitié des produits que je vois dans les grands magasins de détail ne portent ni numéro de lot ni date d'expiration. Quand on parle de produits pharmaceutiques, ces choses sont fondamentales. Lorsque vous fabriquez quelque chose, il vous faut un numéro de lot et une date d'expiration, car il faut être en mesure de rappeler ces produits en cas de problème. C'est la première règle de base de la fabrication d'un produit pharmaceutique.

● (1230)

M. Matthew Green: Cela me semble très rationnel, en fait.

En ce qui a trait à l'arrivée d'entreprises qui n'étaient pas dans ce domaine et qui essaient de faire leur devoir civique, vous avez dit qu'elles n'étaient peut-être pas réglementées au même titre que votre entreprise, par exemple.

M. Jean-Philippe Gentès: À l'heure actuelle, il n'y a pas d'inspection ni de règlement. Santé Canada a octroyé des licences temporaires pour permettre la fabrication. Je ne dis pas que c'est une mauvaise chose en soi ou que ce n'était pas approprié à ce moment-là, mais aujourd'hui, je crois qu'il est temps de commencer à reprendre ces licences.

Certains garages ont obtenu une licence pour produire du désinfectant à mains. En règle générale, si l'on compare un garage à une usine de fabrication de produits pharmaceutiques, on constate quelques différences en matière de qualité. Je ne dis pas que tout le monde fait mal les choses, mais le niveau de qualité n'est certainement pas le même.

M. Matthew Green: C'est un point très important.

Vous vous souviendrez bien sûr de la controverse entourant les masques N95 défectueux. Nous en avons commandé 11 millions et nous avons dû en déclassifier 9 millions... 80 %.

Vous évoquez les masques N95 fabriqués par l'entreprise 3M. Aviez-vous d'autres contrats de ce genre avec le gouvernement avant la pandémie?

M. Jean-Philippe Gentès: Non. Nous n'avons pas conclu de marché avec le gouvernement pour la production d'instruments médicaux. Nos contrats visent principalement des ingrédients pharmaceutiques avec divers hôpitaux.

Je suppose par contre que M. Philip passe des marchés avec le gouvernement.

M. Matthew Green: M. Philip. Oui. C'est exact. Vous représentez Galenova. Excusez-moi.

Monsieur Philip.

M. Ernie Philip: Nous avons un contrat de production de masques N95 avec certaines autorités sanitaires, oui.

M. Matthew Green: Est-ce que c'était le cas avant la pandémie de la COVID-19?

M. Ernie Philip: Oui.

M. Matthew Green: Avez-vous participé à l'approvisionnement de la Réserve nationale stratégique d'urgence?

M. Ernie Philip: Non.

M. Matthew Green: Avez-vous eu des conversations préliminaires au sujet des prochains approvisionnements de la Réserve nationale stratégique d'urgence?

M. Ernie Philip: Les pourparlers commencent à peine. Anita Anand a organisé un événement pour les membres de l'industrie, auquel j'ai participé.

Nous avons un plan de continuité associé à l'équipement de protection individuelle et notre industrie peut contribuer dans ce domaine. Il ne s'agit pas seulement d'ériger un entrepôt. Il faut une industrie qui puisse faire une rotation des stocks de sorte qu'on ne se retrouve pas avec des produits périmés et que... Il faut de bons produits. Il faut des entreprises qui puissent les fournir.

De nombreuses discussions sont en cours, mais mon entreprise le fait pour d'autres administrations, en dehors du Canada.

M. Matthew Green: Combien d'unités de masques N95 auriez-vous habituellement en main, sur le plan logistique, dans votre chaîne d'approvisionnement, par exemple? À quoi ressemble votre réserve?

M. Ernie Philip: Nous prenons tout ce que 3M nous donne.

M. Matthew Green: Avant cela, disons.

M. Ernie Philip: Nous avons habituellement une réserve de quatre mois. Je ne pourrais vous donner un chiffre exact, mais une réserve de quatre mois me semble être une bonne évaluation.

M. Matthew Green: Le témoin précédent a parlé des dates d'expiration. Quels types de systèmes auriez-vous en place pour vous assurer de ne pas avoir en main un produit périmé?

M. Ernie Philip: Nous avons un système de gestion de l'inventaire qui gère cela et qui est associé à des alertes relatives à la qualité et à la réglementation, puis nous avons...

M. Matthew Green: Est-ce un système numérique qui se charge des alertes?

M. Ernie Philip: Un système numérique, oui, et ensuite on déplace...

M. Matthew Green: Cela me semble assez simple.

M. Ernie Philip: C'est simple si l'on peut faire une rotation, n'est-ce pas? Ce qu'on ne veut pas, c'est d'un entrepôt qui... Vous savez, les gouvernements changent et les gens aussi, et à un moment donné, on se retrouve avec un entrepôt plein de toiles d'araignées, qui n'a pas été utilisé depuis 10 ans.

C'est ce qui est arrivé dans le cas du SRAS. Vous soulevez un bon point.

M. Matthew Green: J'y travaille depuis quelque temps déjà. On aurait pu croire que l'on avait tiré des leçons de la crise du SRAS, que l'on aurait mis en place des dispositifs de sécurité intégrée pour nous aviser qu'en fermant ces usines, on jetait à la poubelle de l'équipement de protection individuelle essentiel. J'espère que...

M. Ernie Philip: Nous sommes allés voir le gouvernement fédéral et lui avons dit que nous n'étions pas une entreprise de la chaîne d'approvisionnement, mais que nous...

M. Matthew Green: Nous continuerons à la prochaine série de questions.

Le président: Malheureusement, nous devons passer à la prochaine série de questions.

Le premier intervenant et M. Redekopp. Vous disposez de quatre minutes. Allez-y.

M. Brad Redekopp (Saskatoon-Ouest, PCC): Merci.

Nous pouvons poursuivre la discussion. Monsieur Philip, vous disiez que vous êtes allés voir le gouvernement fédéral et que...?

M. Ernie Philip: Je vous remercie de me laisser terminer.

Nous avons une solution. Nous avons dit — et l'industrie peut le faire — que notre proposition de valeur dans ce domaine résidait dans notre espace d'entreposage. Nous avons les systèmes en place et nous avons les contrats nécessaires pour faire rouler les stocks. Plutôt que de dépenser des fonds, versez-nous des honoraires de gestion et nous allons nous en occuper. Ainsi, dès que la pandémie frappera, vous pourrez utiliser ces stocks: les envoyer là où vous les voulez en payant un prix établi avant la pandémie.

Lentement, nous...

• (1235)

M. Brad Redekopp: Quelle a été la réponse du gouvernement?

M. Ernie Philip: Il a répondu de façon positive; je crois que le moment est important. À ce moment-là, le gouvernement avait besoin du produit maintenant. Il trouvait que l'idée était bonne et qu'elle valait la peine d'être étudiée, mais il avait désespérément besoin du produit.

M. Brad Redekopp: Selon vos sites Web, les usines de la Malaisie et de l'Asie du Sud-Est fonctionnaient ou fonctionnent à 50 % de leur capacité. Quelles sont les difficultés auxquelles vous avez dû faire face en Asie?

M. Ernie Philip: Je dirais que la situation évolue. Au début, les gouvernements du monde entier ont fait des achats en panique. Ils se sont tous rués vers les mêmes usines avec des contrats pour l'achat de leurs produits. Nous nous livrions concurrence les uns les autres et avec les autres gouvernements également. On se demandait qui allait payer le plus pour faire venir des fournitures dans quel pays.

C'est ce qui a été le premier choc pour nous. Nous ne nous attendions pas à un tel comportement aussi rapidement. Les choses se sont beaucoup améliorées. L'offre de certains articles d'équipement de protection individuelle se fait de façon beaucoup plus fluide. Je dirais que le prix des articles est encore un peu plus élevé qu'avant la pandémie, mais la situation s'améliore. Nous surveillons seulement une ou deux catégories de près. La capacité s'est beaucoup accrue depuis le mois de mars.

M. Brad Redekopp: M. Green a parlé du rejet des masques N95. Avez-vous vécu cette expérience dans votre chaîne d'approvisionnement?

M. Ernie Philip: Encore une fois, je ne veux pas dire que nous sommes parfaits, mais nous voulions être très vigilants. Nous n'avons rien acheté des usines que nous ne connaissions pas ou sans une vérification en matière de qualité et de réglementation; nous avons tout simplement évité cela. Nous ne voulions pas prendre les dépôts et voir l'argent [*Inaudible*]. Nous avons pris la décision très rapidement.

Ce n'est pas encore arrivé, alors on touche du bois et j'espère que cela n'arrivera pas. Nous avons fait très attention et avons misé sur nos 600 usines et nos 350 employés sur le terrain. Donc non, ce n'est pas arrivé.

M. Brad Redekopp: Monsieur Gentès, je comprends que vous produisez un gel antiseptique pour les mains. Je présume que vous importez d'autres produits, comme les masques. Est-ce exact?

M. Jean-Philippe Gentès: Oui, c'est exact.

M. Brad Redekopp: Votre chaîne d'approvisionnement a-t-elle été interrompue, pour les masques?

M. Jean-Philippe Gentès: Oui. Notre entreprise est plus petite que Medline. En gros, nous avons vendu presque tout l'équipement de protection individuelle que nous avions en février.

Nous avons eu quelques problèmes de réapprovisionnement de l'équipement de protection individuelle. Nous avons vendu tout ce que nous avions en février et en mars. Nous avons maintenant de la difficulté à obtenir certains articles, comme les masques. Il y a aujourd'hui beaucoup de masques sur le marché, mais ils proviennent de fabricants inconnus.

Nous avons parlé du rappel des masques N95, mais il y a eu d'autres rappels. Sur la liste du NIOSH, il y a plusieurs masques qui ne correspondent pas à leur description. Nous avons été vigilants, au même titre que M. Philip.

Le président: Merci.

Madame Romanado, vous disposez de quatre minutes.

Mme Sherry Romanado (Longueuil—Charles-LeMoyne, Lib.): Merci beaucoup.

Ma première question s'adresse au représentant de Medline.

Vous avez dit que votre espace d'entreposage vous permettait de stocker une réserve d'environ quatre mois. Quelle incidence la situation actuelle aura-t-elle sur votre modèle d'affaires pour l'avenir en ce qui a trait aux stocks réduits ou à l'augmentation des stocks, étant donné les défis associés au transport et à la livraison?

M. Ernie Philip: Nous espérons deux choses. Nous allons élargir nos capacités en matière de fabrication en sous-traitance au-delà de la province du Hubei, qui est la capitale mondiale de la fabrication de l'équipement de protection individuelle. À mon avis, si le point zéro avait été ailleurs, nous n'aurions pas eu à faire face à de tels défis. Nous allons donc répartir les activités dans toute l'Asie du Sud et miser sur les fabricants canadiens, en plus de miser sur notre pouvoir d'achat à l'échelle mondiale.

Nous avons actuellement un inventaire de 120 millions de dollars. Nous espérons qu'à long terme, la solution durable sera une collaboration entre l'industrie, le gouvernement fédéral et les provinces — au besoin — pour créer un programme de continuité en matière d'équipement de protection individuelle. Lorsque la prochaine crise frappera, l'équipement sera là, les stocks auront fait l'objet d'une rotation et les gouvernements pourront décider de la façon de les répartir.

• (1240)

Mme Sherry Romanado: Cela m'amène à ma prochaine question. Je suis présidente du comité de l'industrie et nous étudions la façon dont l'industrie peut nous aider — et inversement — pour lutter contre les pandémies mondiales. Vous avez dit travailler avec deux magasins de détail. Pouvez-vous nous les nommer?

M. Ernie Philip: Ce sont nos magasins de détail, en fait. Medline a un magasin à Mississauga et un autre à Québec.

Mme Sherry Romanado: En ce qui a trait à la relance économique et à la réouverture des entreprises, quels sont les défis — ou plutôt les possibilités — de votre industrie en vue d'aider les entreprises à reprendre leurs activités et à obtenir l'équipement de protection individuelle dont elles ont besoin? Nous voulons bien sûr veiller à ce que les travailleurs de première ligne dans les hôpitaux et autres établissements — et les membres des Forces armées canadiennes — y aient accès. Comment pouvons-nous veiller à ce que l'industrie procède à une réouverture sécuritaire étant donné ces défis?

M. Ernie Philip: Nous tenons à nous concentrer sur nos activités médicales et nous n'allons pas tenter de vendre des masques et des blouses à tout le monde. Nous allons rester dans notre voie et nous centrer sur la sécurité de nos employés, et l'offre d'équipement de protection individuelle aux travailleurs de la santé de première ligne.

Nous croyons que nous avons la solution pour l'avenir. Nous nous préparons à la saison de la grippe et à une deuxième vague... Nous travaillons activement avec le gouvernement au programme de continuité associé à l'équipement de protection individuelle. Je crois que je l'ai dit quatre fois, alors vous avez sûrement compris. Le gouvernement doit travailler avec Medline et avec l'industrie. On peut le faire sans fabriquer chaque article au Canada, parce qu'il en faut beaucoup... des dizaines de milliers.

Mme Sherry Romanado: Merci.

[Français]

Je vais m'adresser à vous, monsieur Gentès. Je vous remercie beaucoup de votre témoignage. Je rencontre toujours avec plaisir des représentants de compagnies québécoises.

Vous avez parlé des critères des appels d'offres et de l'importance de valoriser la qualité des produits et l'achat local. Pouvez-vous nous en parler davantage? Quels sont les défis auxquels fait face votre entreprise en raison du surplus de marchandises? Quels coûts d'entreposage y sont associés?

M. Jean-Philippe Gentès: Je vous remercie beaucoup de votre question...

[Traduction]

Le président: Malheureusement, monsieur Gentès, nous n'avons plus de temps. Pourriez-vous transmettre votre réponse à cette question par écrit le plus rapidement possible au greffier? Nous vous en serions très reconnaissants.

M. McCauley fera une dernière intervention de quatre minutes. Allez-y.

M. Kelly McCauley: Je remercie les témoins de leur présence. Vos témoignages sont très intéressants.

Monsieur Philip, vous avez parlé des masques. Lesquels votre entreprise fournit-elle? Est-ce qu'elle en fournit un large éventail, comme les masques chirurgicaux et les masques N95?

M. Ernie Philip: Oui, nous les fournissons tous. Des masques de qualité médicale, tant les masques chirurgicaux que les masques de procédure, et nous sommes un distributeur 3M autorisé au Canada pour les masques N95.

M. Kelly McCauley: Selon le rapport d'une société d'experts-conseils, nous aurons besoin de trois milliards de masques N95 au cours des prochaines années. Avez-vous lu ce rapport? Avez-vous une idée de ce qui est requis dans l'industrie?

M. Ernie Philip: Non, pas du tout. J'ai lu un autre rapport qui disait que nous aurions besoin d'un milliard de masques, alors nous tentons d'évaluer la demande actuelle. Je ne pourrais pas vous donner une réponse juste et éclairée à ce sujet.

M. Kelly McCauley: Les masques N95 semblent être les plus recherchés. Croyez-vous qu'ils doivent être une priorité pour le pays? La raison pour laquelle je pose cette question, c'est que certains fournisseurs... Nous entendons beaucoup parler de la nécessité d'avoir des masques N95, et un pourcentage important des masques que nous avons reçus étaient défectueux. Au cours du dernier mois, aucun des masques reçus ne répondait aux normes de l'ASPC, mais je continue d'entendre les producteurs et les fournisseurs dire qu'ils ont approché les divers ordres de gouvernement — fédéral et provincial —, mais que personne ne veut acheter les masques. Pourriez-vous nous expliquer la situation? Cela me semble insensé.

M. Ernie Philip: Je vais répondre à votre question du mieux que je peux.

Nous distribuons les masques N95. Nous parlons à tous les ordres de gouvernement des masques de procédure et des masques de qualité médicale. Ces masques sont très robustes et sont efficaces à des fins d'isolement. C'est là où se concentraient les activités. Nous avons vendu de grandes quantités de masques de procédure et d'isolement ASTM niveaux 1 et 2. Nous avons exprimé le besoin d'avoir des masques N95. Nous avons dit que ce besoin ne disparaîtrait pas et qu'il allait croître de façon exponentielle, mais pour des fins d'isolement, c'est un masque tout à fait approprié.

• (1245)

M. Kelly McCauley: Excusez-moi, de quel masque parlez-vous?

M. Ernie Philip: Du masque ASTM niveaux 1 et 2 de qualité médicale.

M. Kelly McCauley: Est-ce qu'on mise trop sur les masques N95? Est-ce qu'on devrait plutôt miser sur les masques dont vous venez de parler?

M. Ernie Philip: Je crois que vous soulevez un point intéressant. Je pense que vous devriez continuer de vous concentrer sur les masques N95, car ils sont essentiels, mais il faudrait équilibrer les choses un peu plus.

M. Kelly McCauley: Quels types de masques fabriquez-vous actuellement au Canada? Vous ne fabriquez pas de masques N95, mais fabriquez-vous des masques chirurgicaux et d'autres types de masques?

M. Ernie Philip: Nous ne fabriquons aucun masque au Canada.

M. Kelly McCauley: D'accord. Je suis désolé, je vous avais mal compris.

M. Ernie Philip: C'est correct. En fait, nous avons présenté une soumission au gouvernement de l'Ontario pour fabriquer des masques en Ontario.

M. Kelly McCauley: Voulez-vous dire à Edmonton?

M. Ernie Philip: Oui. Je n'ai jamais entendu cela auparavant. Nous avons un bon entrepôt à Edmonton. En fait, nous avons un excellent entrepôt à Edmonton.

M. Kelly McCauley: Dans ce cas, où allez-vous vous procurer vos fournitures?

M. Ernie Philip: Nous tirerons parti de notre chaîne d'approvisionnement mondiale. Il faut tenir compte de deux choses. Tout d'abord, la plus grande partie du coût de fabrication des masques est attribuable au matériel de fusion-soufflage et nous tirerons profit de notre grand pouvoir d'achat à cet égard. En effet, c'est une matière première nécessaire à la fabrication des produits d'incontinence et nous avons des activités d'une valeur d'un milliard de dollars dans ce domaine aux États-Unis. Nous profiterons donc de notre chaîne d'approvisionnement et nous conserverons une partie des matières premières...

M. Kelly McCauley: Nous entendons beaucoup parler du rapatriement de la chaîne d'approvisionnement au Canada ou en Amérique du Nord.

M. Ernie Philip: Oui, c'est exact.

M. Kelly McCauley: Dans quelle mesure est-ce réalisable? Combien de temps faudrait-il pour y arriver?

M. Ernie Philip: Je pense qu'il faut maîtriser la fabrication d'un produit, afin de pouvoir le vendre aussi à l'extérieur de nos frontières.

Le président: Malheureusement, nous devons arrêter la discussion ici, mais je tiens à vous remercier, monsieur Philip et monsieur Gentès, d'avoir comparu aujourd'hui. Vos témoignages étaient informatifs et très utiles.

Vous êtes donc libres de quitter la réunion. Nous vous remercions encore une fois.

M. Ernie Philip: Je vous remercie.

M. Jean-Philippe Gentès: Je vous remercie.

Le président: Mesdames et messieurs, je ne suspendrai pas la séance. J'entamerai plutôt notre discussion sur les travaux futurs du Comité. J'aimerais rappeler aux membres du Comité qu'il s'agit d'une réunion publique.

Pour résumer certains des commentaires que j'ai formulés lors de notre dernière réunion, j'aimerais tenter de déterminer dans les prochaines minutes, si possible, le déroulement de nos travaux futurs. Si vous vous souvenez bien, nous devons discuter du Budget supplémentaire des dépenses (A) pendant deux heures mardi prochain. Vendredi prochain, le 19 juin, nous sommes libres, car aucun témoin n'est prévu à l'horaire. Toutefois, les whips ont convenu que les comités auront la permission de se réunir tout au long de l'été, s'ils le souhaitent. Deuxièmement, ces comités ne sont pas tenus de discuter uniquement des événements liés à la COVID-19; ils sont libres de discuter des questions de leur choix.

J'aimerais donc savoir ce que les membres du Comité souhaitent faire. Souhaitez-vous vous réunir pendant l'été? Souhaitez-vous plutôt suspendre les travaux et revenir au moment prévu dans notre calendrier parlementaire ordinaire, c'est-à-dire vers la fin du mois de septembre? Je peux vous assurer que j'ai parlé à un certain nombre de collègues qui ont laissé entendre — des deux côtés de l'allée, honnêtement — qu'ils aimeraient prendre quelques congés pendant l'été. Je ne connais qu'un seul comité qui prévoit suivre son horaire habituel pendant l'été.

Cette discussion vise donc à déterminer ce que nous ferons à partir de maintenant. À titre de président du Comité, je m'en remettrai pleinement à vos décisions pour déterminer notre calendrier. Je vois que M. McCauley a levé la main en premier, et je vais donc lui donner la parole, mais si quelqu'un d'autre souhaite participer à cette discussion pour tenter de régler la question, je vous en serais très reconnaissant.

Monsieur McCauley, vous avez la parole.

M. Kelly McCauley: Je vous remercie, monsieur le président.

J'aimerais mentionner deux choses. Tout d'abord, j'aimerais ajouter une réunion à la série de réunions actuelle, afin de demander à la commissaire à l'information de comparaître. En effet, un nouveau groupe sur la reddition de comptes et la transparence est chargé de se pencher sur les questions liées à la transparence et sur les difficultés liées à l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels, etc.

Après avoir parlé à des collègues conservateurs, je crois que pendant les mois d'été, nous aimerions avoir une réunion en juillet et une réunion en août, afin d'obtenir une mise à jour sur l'approvisionnement en équipement de protection individuelle, à moins, évidemment, qu'une urgence se présente. Ces réunions pourraient peut-être avoir lieu pendant les mêmes semaines que les séances que tiendra la Chambre en juillet et en août, mais encore une fois, ce serait seulement pour que les représentants de SPAC nous fournissent une mise à jour sur le dossier de l'approvisionnement.

Le président: Monsieur McCauley, si je comprends bien, vous formulez une recommandation pour la réunion du vendredi 19 juin.

M. Kelly McCauley: Parlez-vous de la réunion avec la commissaire à l'information?

Le président: Oui. Je préférerais que vous formuliez une recommandation directe ou une demande d'invitation à comparaître pour le vendredi 19 juin.

• (1250)

M. Kelly McCauley: Je peux certainement faire cela.

Le président: Vous souhaitez que seule la commissaire à l'information compare?

M. Kelly McCauley: Un nouveau groupe sur la reddition de comptes a été créé. Je peux trouver le nom de ses membres, mais il est dirigé par... J'ai oublié son nom, mais je vais le trouver. Michael Dagg et quelques autres membres du groupe sur la reddition de comptes... Je vous ferai parvenir ces renseignements.

Le président: Si vous pouviez les envoyer à notre greffier, ce serait parfait.

La parole est maintenant à M. Green, qui sera suivi de M. MacKinnon.

M. Matthew Green: Il y a certainement quelques questions en suspens. J'aimerais avoir cinq minutes supplémentaires à la séance d'aujourd'hui pour tenter de comprendre la situation de la réserve nationale stratégique d'urgence et les plans pour l'avenir. J'appuie pleinement la proposition de faire un suivi, car je pense que... Toutefois, aux fins d'éclaircissements, si quelque chose se produit, le Règlement permet à quatre d'entre nous de convoquer une réunion du Comité, n'est-ce pas?

Le président: Oui, nous pouvons procéder de deux façons. Tout d'abord, n'importe quel comité peut être convoqué par la présidence. Je préférerais ne pas faire cela, mais vous avez raison.

Deuxièmement, si quatre membres du Comité signent une lettre dans laquelle ils demandent la tenue d'une réunion, le Comité doit être convoqué dans un délai de 48 heures.

M. Matthew Green: J'appuie la suggestion de M. McCauley, en sachant que si quelque chose se produisait — un autre scandale ou n'importe quel incident — nous pouvons convoquer une réunion.

M. Kelly McCauley: Je suis tout à fait d'accord.

Le président: Je vous remercie.

Monsieur MacKinnon, vous avez la parole.

M. Steven MacKinnon: Monsieur Green parle d'un « autre scandale ». J'aimerais savoir quel était le premier, mais...

M. Matthew Green: Les masques, puisque vous le demandez, et la réserve nationale stratégique d'urgence. Je vous remercie de votre question.

M. Steven MacKinnon: Dois-je comprendre que selon la suggestion de M. McCauley, la commissaire à l'information sera invitée à comparaître vendredi prochain?

Le président: Oui, c'est la suggestion de M. McCauley.

M. Steven MacKinnon: En ce qui concerne les deux réunions qui se tiendraient pendant l'été, quatre sessions parlementaires sont prévues, et j'aimerais donc qu'il nous précise les deux semaines pendant lesquelles il propose de réunir le Comité.

M. Kelly McCauley: Je ne propose pas de date précise, mais je suggère que nous nous réunissions en même temps pour des raisons de commodité. Nous devrions donc avoir une réunion en juillet et une autre en août pour recevoir une mise à jour de SPAC.

M. Steven MacKinnon: Ma dernière question concerne cette mise à jour de SPAC. Nous publions, en ligne, une mise à jour hebdomadaire sur l'approvisionnement, et j'aimerais donc savoir quel intervenant en particulier vous — ou d'autres membres du Comité — souhaitez entendre. Je suis sûr que vous ne proposez pas de demander à la ministre de comparaître deux fois pendant l'été.

M. Kelly McCauley: Pour l'instant, je parle de M. Matthews, mais peut-être aussi de la ministre. Je présume que ça dépend de la façon dont la situation évolue.

M. Steven MacKinnon: Il pourrait s'agir d'un sous-ministre délégué ou d'un sous-ministre adjoint. Cela serait-il...

M. Kelly McCauley: Il faudrait que ce soit quelqu'un qui peut répondre aux questions et fournir une mise à jour adéquate sur...

M. Steven MacKinnon: Vous parlez donc d'un haut responsable de l'approvisionnement.

M. Kelly McCauley: Certainement, mais comme le disait M. Green, cela dépend de l'évolution de la situation au cours du mois prochain, mais oui, je parle d'une personne qui peut répondre aux questions.

M. Steven MacKinnon: D'accord. S'agira-t-il de séances de deux heures chacune?

M. Kelly McCauley: Je pense que oui.

M. Steven MacKinnon: Cela fera beaucoup de questions sur l'approvisionnement, mais c'est correct.

M. Kelly McCauley: Cela fera de nombreux monologues du bureau sur l'approvisionnement. Nous savons comment cela se passe.

Le président: Oui, nous le savons.

M. Steven MacKinnon: D'accord, nous sommes prêts à appuyer cette proposition. Je crois que c'est une demande raisonnable, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur MacKinnon.

La parole est maintenant à Mme Vignola.

[Français]

Mme Julie Vignola: Je n'ai aucun problème à ce que nous sié- gions durant l'été.

Je sais que nous ne pourrions pas le faire du 23 juin au 3 juillet pour une mise à jour technique, si ma mémoire est bonne.

Les options sont diverses. Nous pourrions nous réunir deux fois par semaine jusqu'au 10 juillet et nous revoir après, ou faire ce que propose M. MacCauley, soit nous réunir deux fois durant l'été.

Je pense surtout au travail des greffiers, des analystes et des inter- prètes, qui est gigantesque. Je veux que chacun puisse être bien dans son travail cet été. Je suis donc ouverte à la proposition de M. MacCauley ou à autre chose.

[Traduction]

Le président: Je vous remercie beaucoup.

Je ne vois pas d'autres mains levées.

Nous sommes donc saisis, mesdames et messieurs, de deux pro- positions distinctes, si j'interprète bien la situation. M. McCauley a suggéré de demander à la commissaire à l'information et à d'autres témoins de comparaître le vendredi 19 juin lors de notre réunion ordinaire.

Ensuite, la deuxième proposition est de tenir deux réunions sup- plémentaires au cours de l'été, à des dates à déterminer. Ces réunions seraient alignées sur les séances spéciales que le comité sur la COVID-19 tiendra en juillet et en août. Nous pouvons at- tendre de connaître les semaines ou les jours exacts pendant les- quels ce comité siégera en juillet et en août, et nous pourrions en- suite convoquer une réunion de notre comité qui se tiendra un jour ou deux après ces séances, afin de tenter de maximiser le temps consacré à la séance parlementaire et à la réunion de notre comité.

Monsieur le greffier, je crois que ce sont les deux propositions dont nous sommes saisis.

Je crois également que ces deux propositions doivent faire l'objet d'un vote par appel nominal. Pourriez-vous prendre les commen- taires et les suggestions que nous venons d'entendre et formuler une proposition ou une motion cohérente qui nous permettrait de sou- mettre ces deux propositions à un vote par appel nominal?

• (1255)

Le greffier: Je vous remercie, monsieur le président.

Tout d'abord, Mme Romanado aimerait prendre la parole.

De plus, aux fins d'éclaircissements, le comité spécial COVI ces- sera d'exister le 17 juin. Je crois que les séances qui se tiendront pendant l'été et auxquelles M. McCauley a fait référence seront des séances de la Chambre des communes.

L'une des possibilités — je suis désolé, madame Romanado, mais je vais seulement terminer cette intervention — serait que le Comité convienne de se réunir une fois en juillet et une fois en août, selon un calendrier établi par la présidence. Ensuite, nous

pourrions déterminer les meilleures dates, mais ce n'est qu'une pos- sibilité que le Comité peut étudier.

Le président: Oui, certainement. Comme je le disais, les dates sont encore à déterminer, mais ce serait l'intention.

Madame Romanado, vous avez la parole.

Mme Sherry Romanado: Merci beaucoup, monsieur le pré- sident.

Je tenais seulement à mentionner que je sais que d'autres comités font la même chose. En effet, ils déterminent les semaines où la Chambre siégera, c'est-à-dire celles du 8 et du 22 juillet et celles du 12 et du 26 août. Quelques comités commencent donc à planifier exactement la même chose que notre comité et si vous voulez obte- nir vos dates, je vous recommande donc de les choisir le plus tôt possible.

Le président: C'est certainement une bonne suggestion. Nous fe- rons cela.

Comme M. Cardegna l'a mentionné, une fois que nous connaî- trons les dates des séances de la Chambre, à titre de président, je convoquerai le Comité à ces deux dates, c'est-à-dire que je convo- querai une réunion en juillet et une réunion en août.

Monsieur Cardegna, pourriez-vous formuler les motions et en- suite les soumettre à un vote par appel nominal?

Le greffier: La première proposition, celle de M. McCauley, est la suivante : Que le Comité invite la commissaire à l'information et d'autres témoins à comparaître le vendredi 19 juin 2020.

(La motion est adoptée par 10 voix contre 0. [Voir le Procès-ver- bal])

Le greffier: Voici la deuxième motion : Que le Comité se réunisse une fois en juillet et une fois en août 2020, et que les réunions se tiennent à des dates déterminées par le président et, si possible, dans les semaines où la Chambre des communes se réuni- ra.

Est-ce que cela vous convient?

Le président: Cela me convient, monsieur Cardegna.

Nous entendrons les commentaires de M. MacKinnon et de M. Jowhari avant de voter.

Monsieur MacKinnon, vous avez la parole.

[Français]

M. Steven MacKinnon: J'aimerais clarifier une chose. Vous n'avez pas dit « deux rencontres », mais c'est un total de deux ren- contres.

[Traduction]

Le président: C'est un total de deux rencontres. C'est exact.

Monsieur Jowhari, vous avez la parole.

M. Majid Jowhari: Je voulais dire la même chose. Merci, mon- sieur le président.

Le président: Je vous remercie.

Monsieur Cardegna, nous allons passer au vote par appel nomi- nal.

(La motion est adoptée par 10 voix contre 0. [Voir le Procès-ver- bal])

• (1300)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Cardegna.

Mesdames et messieurs, c'est ce qui met fin à la réunion. J'aimerais vous rappeler que la prochaine réunion de notre comité se tiendra mardi prochain, à 17 heures, heure normale de l'Est.

Monsieur le greffier, vous avez la parole.

Le greffier: J'aimerais seulement apporter un éclaircissement, monsieur le président.

Si les membres du Comité souhaitent inviter d'autres témoins à la réunion du 19 juin, j'aimerais recevoir leurs suggestions le plus tôt

possible, afin que je puisse communiquer avec les témoins en question.

Je vous remercie.

Le président: Nous sommes toujours prêts à vous faciliter la tâche, monsieur Cardegna.

Mesdames et messieurs, je vous remercie. Je vous souhaite une très belle fin de semaine; restez en bonne santé et en sécurité. Nous nous reverrons mardi prochain.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>